



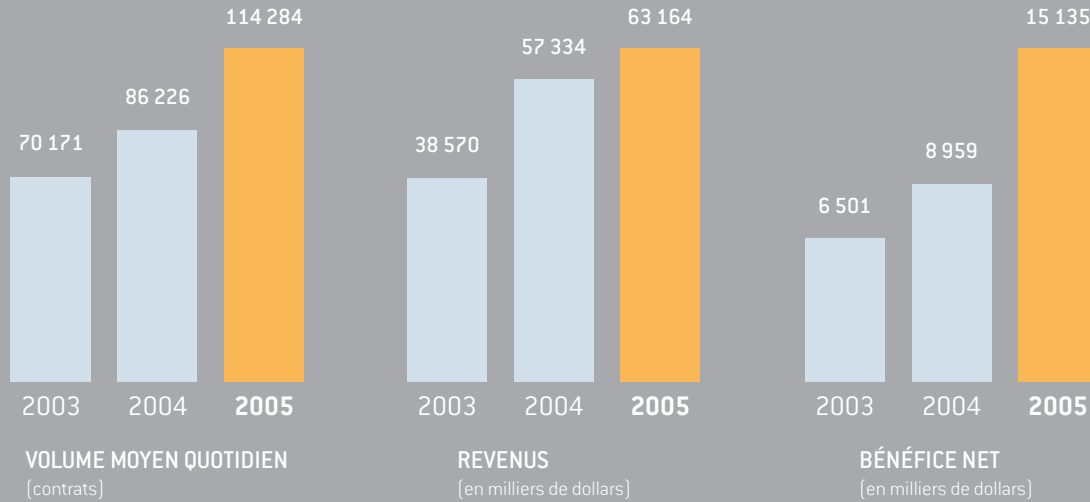
Bourse
de Montréal

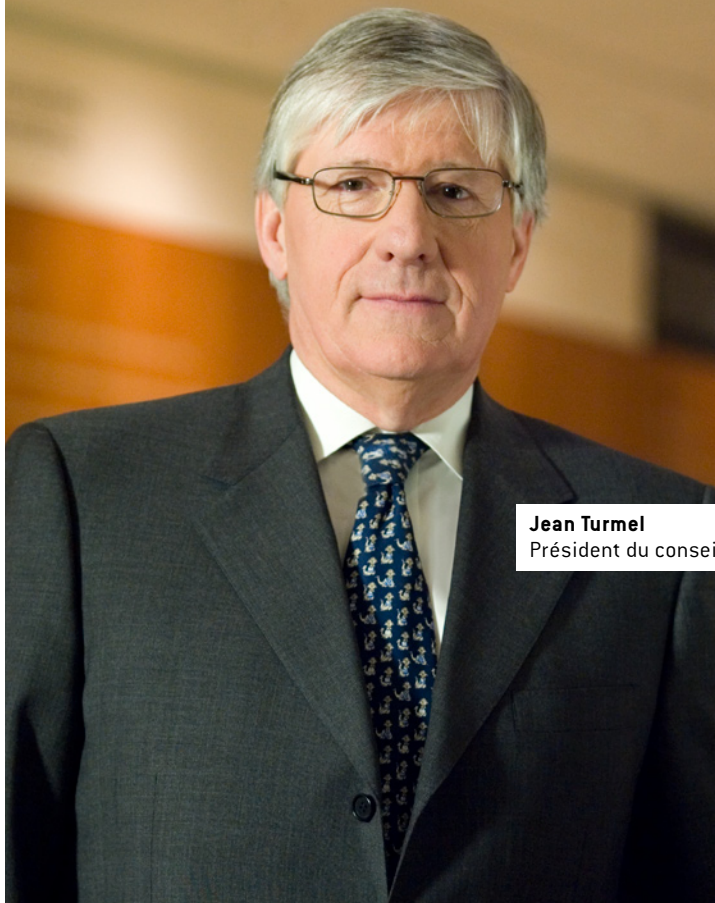
Rapport annuel

2005

2 / // faits saillants

	2005	2004	2003
VOLUME MOYEN QUOTIDIEN (contrats)	114 284	86 226	70 171
RÉSULTATS D'EXPLOITATION (en milliers de dollars)			
Revenus	63 164 \$	57 334 \$	38 570 \$
Bénéfice d'exploitation	15 121	14 347	5 420
Bénéfice net	15 135	8 959	6 501
Fonds autogénérés	25 139	20 108	8 753
PAR ACTION (en dollars)			
Bénéfice de base	1,85	1,11	0,81
Bénéfice dilué	1,74	1,07	0,80
ACTIF TOTAL (en milliers de dollars)	119 032	105 637	73 654
RATIOS FINANCIERS (en %)			
Rendement de l'avoir des actionnaires	24,8 %	15,8 %	13,6 %
Bénéfice d'exploitation/revenus	23,9	25,0	14,1
Bénéfice net/revenus	24,0	15,6	16,8





Jean Turmel
Président du conseil

// message du président du conseil

DES NORMES DE HAUT NIVEAU TANT POUR LA GOUVERNANCE QUE POUR LE MARCHÉ DES DÉRIVÉS.

*L'équipe de la Bourse de Montréal
a le vent dans les voiles au
moment de passer à l'étape
suivante de son développement.
La Bourse se classe en tête
de peloton pour ce qui est des
mesures de succès clés : capacité
d'innovation, santé financière,
potentiel de croissance et
transparence.*

5 / // message du président du conseil

Je suis heureux d'annoncer que la Bourse de Montréal a inscrit une forte croissance pour une cinquième année d'affilée en 2005 et qu'elle a raffermi sa position en tant que concurrent novateur, alerte et solide sur le plan financier.

L'année 2005 a été marquée par la croissance continue des marchés mondiaux des produits dérivés et par l'accélération de la transformation des marchés boursiers. Les bourses ont pris des mesures pour se démutualiser et se transformer en sociétés détenues par leurs actionnaires. Les bourses américaines ont poursuivi leur adaptation aux systèmes de négociation électronique. Des plans ont même été établis en vue de fusions et de formation de coentreprises.

Dans le contexte de cette transformation du secteur, la Bourse de Montréal s'est déjà taillé une place de choix. Dès 1999, la Bourse a entamé le premier stade de sa transformation : elle s'est démutualisée, elle a mis en œuvre un système de négociation électronique, elle a instauré un modèle de marché ouvert et, bien sûr, elle s'est spécialisée dans les instruments financiers dérivés, un segment en rapide croissance.

Luc Bertrand et l'équipe de la Bourse profitent maintenant de l'élan acquis, au moment d'amorcer la prochaine étape du changement. La Bourse de Montréal se classe parmi les chefs de file pour

son potentiel de croissance, sa capacité d'innovation, sa vigueur financière, sa transparence et sa bonne gouvernance.

Examinons d'abord son potentiel de croissance. Les bourses de produits dérivés sont des institutions clés dans un secteur très diversifié et mondial, celui de la gestion des risques financiers. Elles offrent une valeur ajoutée aux participants et contribuent à réduire la volatilité des marchés. De plus, elles fournissent un apport au processus d'innovation financière, en aidant à la standardisation des contrats, au transfert ordonné des risques et à leur réduction, à l'établissement de données précises sur les prix et à la mise en œuvre de systèmes de négociation ouverts et justes pour tous les investisseurs. Ces facteurs favorisent le potentiel de croissance de la Bourse de Montréal.

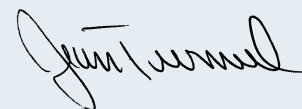
Il faut aussi tenir compte des antécédents de la Bourse en matière d'innovation. Son modèle de marché a été testé, évalué par les grands investisseurs institutionnels et approuvé par les organismes de réglementation. Les marchés de la Bourse s'appuient sur des technologies de négociation évoluées, fiables, souples et suffisamment extensibles pour faire face à des volumes croissants.

En troisième lieu, la chambre de compensation de la Bourse est cotée AA et ses normes en matière de gestion des risques lui ont valu une réputation irréprochable.

Enfin, la Bourse respecte, pour la gouvernance d'entreprise, les mêmes normes élevées d'intégrité et de transparence qu'elle applique dans son marché. Conformément aux pratiques reconnues, la Bourse veille à ce qu'au moins la moitié de ses administrateurs soient indépendants et que tous les comités du conseil soient présidés par un administrateur indépendant.

Comme je l'ai maintes fois constaté, les administrateurs de la Bourse font bénéficier l'organisation de leur expérience et de leurs compétences. Ils contribuent au développement et à la stratégie de la Bourse, en plus de passer en revue ses objectifs – et la performance de la direction – d'un point de vue externe des plus critiques.

Dans la première phase de son développement, la Bourse de Montréal a mis en place des bases solides pour une croissance durable et a établi sa réputation comme l'une des institutions financières novatrices au pays. Cette institution dynamique a prouvé son habileté à créer de la valeur pour les investisseurs et ses actionnaires, tout en contribuant au développement des marchés financiers, ce qu'elle continuera de faire en 2006 et pour les années à venir.



Jean Turmel



Luc Bertrand
Président et
chef de la direction

// message du président et chef de la direction

EN 2005, LA BOURSE A ATTEINT DE NOUVEAUX SOMMETS ET AFFICHE DES RÉSULTATS RECORDS.

La stratégie de la Bourse consiste à miser sur ses compétences de base dans les services destinés aux marchés financiers, les services de compensation et les solutions en technologie de l'information. Nous visons à augmenter nos volumes de négociation, à diversifier nos activités dans le domaine la gestion du risque et à demeurer à l'avant-garde des développements technologiques.

Le succès de la Bourse de Montréal reflète la croissance du marché des **produits dérivés** ainsi qu'une **stratégie d'affaires** bien ciblée.

En tant que Bourse canadienne de produits dérivés financiers, la **Bourse de Montréal crée de la valeur** pour le marché financier du Canada et pour l'ensemble des participants à son marché.

8 / // message du président et chef de la direction

La Bourse de Montréal a dégagé, en 2005, de solides résultats financiers surpassant tous les objectifs clés. Cette performance renforce la tendance observée depuis que nous avons pris la décision stratégique de devenir la Bourse canadienne de produits dérivés financiers en 1999.

Les revenus ont atteint 63 M\$, grâce à l'apport important de nos unités Marchés financiers, Compensation et Solutions en technologie de l'information, et le bénéfice net a augmenté de 69 % pour s'élever à 15 M\$, ou 1,85 \$ de base par action¹.

Notre rendement s'inscrit dans la foulée de la croissance du marché des produits dérivés et tient compte d'une stratégie d'affaires bien ciblée. Le marché des produits dérivés négociés en bourse est l'un des segments les plus dynamiques du secteur mondial de la gestion des risques financiers. En tant que Bourse canadienne de produits dérivés financiers, la Bourse de Montréal s'est positionnée dans ce courant.

Notre stratégie d'affaires allie la discipline de gestion à l'énergie et à la vision entrepreneuriales. En 2005, nous avons inauguré une plateforme de négociation financière de « nouvelle génération », mis en place les infrastructures réglementaires et opérationnelles requises pour offrir des services de compensation au marché hors cote, et pris des mesures pour créer un marché environnemental novateur au Canada.

Performance commerciale en 2005

Les volumes des transactions ont encore une fois battu des records en 2005, en hausse de 33 %. Le taux de croissance annuel composé de plus de 20 % des volumes au cours des cinq dernières années découle de notre stratégie qui consiste à accroître la liquidité du marché, à sensibiliser et à faire connaître la Bourse auprès des négociateurs et des institutions financières au Canada et à l'étranger.

Le marché des contrats à terme attire beaucoup de liquidités. Nous avons créé dans ce marché une stratégie internationale fructueuse et les conditions de croissance qui permettent aux participants de Londres, de New York, de Chicago et, plus récemment, de Paris de se connecter à notre système de négociation électronique. En 2006, nous nous proposons entre autres d'élargir l'éventail des contrats à terme sur taux d'intérêt et d'attirer un nombre accru de participants étrangers.

Nous travaillons déjà à faire progresser le marché des options sur actions canadiennes de la Bourse, en incitant surtout les particuliers et les courtiers canadiens à les utiliser davantage. Nous mettons l'accent sur la formation des investisseurs, les programmes marketing et l'ajout de produits ciblés.

Nous sommes entrés dans l'énorme marché des options sur actions américaines par le biais de notre participation de 31,4 % à la Boston Options

Exchange (BOX). Depuis le début des activités en février 2004, BOX a progressé rapidement et détient, fin 2005, une part de marché de 7 % dans les 500 classes d'options cotées sur son marché.

Étant le partenaire technologique de BOX, nous sommes responsables de ses activités de marché et de ses développements technologiques. Notre groupe Solutions en technologie de l'information (STI) gère les systèmes électroniques soutenant les volumes de négociation sans cesse croissants de BOX et de la Bourse de Montréal. Ces volumes ont plus que doublés en 2005 par rapport à l'année précédente.

L'équipe STI augmente ses effectifs et a acquis un capital intellectuel important, qu'elle a mis à profit en 2005, lors du déploiement – sans heurts, sans retard et sans dépassement de coût – de SOLA, le nouveau système de négociation de la Bourse de Montréal.

Le groupe STI a comme principales stratégies de soutenir la forte croissance des activités et d'explorer les marchés pour son expertise et sa technologie.

1 Le Rapport de gestion à la page 18 présente des renseignements additionnels sur les résultats financiers de la Bourse de Montréal.

9 / // message du président et chef de la direction

La Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (CDCC), notre groupe Compensation, s'est distinguée en 2005, en tant que contrepartie centrale à l'appui d'un volume croissant de transactions, et ce, sans incident. Elle s'est démarquée par sa gestion rigoureuse des risques et elle bénéficie toujours d'une excellente cote AA et d'une solide réputation.

La stratégie de l'équipe de compensation consiste à soutenir le volume accru de transactions à la Bourse et à offrir de nouveaux services de compensation aux institutions financières négociant des produits dérivés dans le marché hors cote.

Sources de croissance

La rapide croissance de la Bourse de Montréal est impressionnante et confirme notre stratégie. Mais la croissance n'est pas tout. Les sources de croissance, leur viabilité et leur rentabilité sont tout aussi essentiels.

Tel que déjà mentionné, nous avons percé le bon marché avec la bonne stratégie au bon moment.

D'abord, examinons le marché. La demande croissante de produits dérivés découle de nombreux facteurs techniques : volatilité des marchés financiers, nouvelles stratégies de négociation, arrivée d'intervenants comme les fonds de couverture, et besoin de plus en plus grand de couvrir les

portefeuilles financiers contre les risques. De plus, les produits dérivés canadiens négociés en bourse présentent un plus grand intérêt en raison de la liquidité accrue du marché. Notre croissance n'est pas attribuable à une « seule source », mais bien à la combinaison des tendances profondes dans le domaine de la gestion des risques financiers.

À la fin des années 1990, nous avons présenté la Bourse de Montréal comme un entrepreneur imaginatif en gestion des risques. Plutôt que de tenter de courir après les innovations financières, nous sommes passés à l'action. Nous avons raffermi notre position à l'aide de technologies appropriées et d'une discipline de gestion qui nous permettait d'atteindre nos objectifs d'affaires.

Par exemple, nous avons mis en place notre modèle de marché et notre système de négociation automatisé en 2000 et 2001 et nous nous sommes empressés d'en donner l'accès aux participants étrangers. Nous sommes également entrés aux États-Unis et dans le marché des « solutions technologiques » par notre association avec la Boston Options Exchange. De plus, la Bourse prend un autre virage entrepreneurial en lançant le système de négociation SOLA, une technologie qui devrait jouer un rôle prépondérant dans le marché.

Nous collaborons également avec un autre partenaire américain très respecté, la Chicago

Climate Exchange (CCX), pour explorer de nouveaux horizons dans le secteur de la gestion des risques : l'application de méthodes de négociation et de gestion des risques financiers en vue de créer le *Marché climatique de Montréal*. Ce partenariat offrira des solutions de marché novatrices pour faire face au défi environnemental que constitue le changement climatique à l'échelle mondiale.

La croissance soutenue du marché des produits dérivés et notre stratégie entrepreneuriale devraient continuer de générer une bonne croissance au chapitre des volumes, des revenus et des bénéfices.

La réussite de la Bourse de Montréal dépend des efforts concertés de l'équipe de direction, des employés, des membres du conseil d'administration, des participants au marché, des organismes de réglementation et des actionnaires. Je tiens à les remercier tous de leur apport essentiel au succès de l'entreprise.



Luc Bertrand



Philippe Loumeau
Premier vice-président
et directeur général,
chef des opérations

28,7 MILLIONS DE CONTRATS NÉGOCIÉS ET COMPENSÉS SUR LA PLATEFORME ÉLECTRONIQUE DE LA BOURSE.

En 2006, le groupe Marchés financiers poursuit sa quête du « cercle vertueux » du flux de négociation et de liquidité du marché. Les services de compensation proposent des solutions novatrices de gestion du risque au marché hors cote. Le groupe Solutions en technologie de l'information est le chef de file grâce à une technologie de négociation de nouvelle génération.

La réussite des activités en 2005 est attribuable à la **visibilité accrue** de la Bourse de Montréal, à la croissance de la **liquidité du marché**, au nombre de **participants étrangers**, aux services de gestion du risque et de compensation, et à une **technologie de négociation** de nouvelle génération.

12 / // revue de l'exploitation

L'unité d'affaires **Marchés financiers** est dirigée par Glenn Goucher, premier vice-président. Elle met en liaison les participants au marché avec la Bourse, établit des relations d'affaires et veille à assurer que l'offre de produits dérivés répond aux exigences des investisseurs.

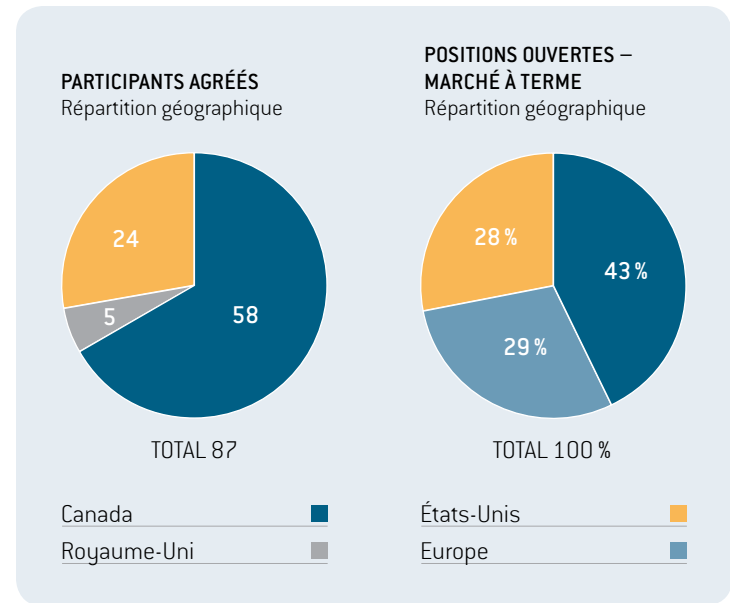
L'unité guide l'expansion des affaires dans le marché des contrats à terme et le marché des options sur actions de la Bourse de Montréal. Elle est en outre responsable de la prestation de services d'information de marché ainsi que du service de formation de la Bourse.

La stratégie du groupe consiste à atteindre des objectifs de croissance dynamique, en attirant de nouveaux participants en provenance du Canada et des grands centres financiers, et à accroître la demande d'instruments financiers dérivés.

La liquidité du marché a atteint des niveaux records en 2005, avec un volume total de négociation en hausse de 33 % pour atteindre 28,7 millions de contrats sur produits dérivés. La négociation de contrats à terme a augmenté de 41 % pour se situer à 18,2 millions pour l'année, cette croissance étant attribuable à l'intérêt accru manifesté par les négociateurs et les investisseurs d'un grand nombre de pays à l'endroit des produits dérivés basés sur les titres d'emprunt canadiens de premier rang et sur les indices boursiers.

50 MILLIARDS DE DOLLARS EN TRANSACTIONS CHAQUE JOUR À LA BOURSE DE MONTRÉAL

Au cours de 2005, 14 nouveaux participants agréés étrangers se sont connectés à la Bourse de Montréal. Aujourd'hui, 29 participants agréés étrangers de Londres, de New York et de Chicago accèdent directement à notre système de négociation électronique. Ces participants ainsi que des institutions financières étrangères et leurs clients détenaient plus de 50 % des positions ouvertes dans le marché des contrats à terme de la Bourse en 2005. En février 2006, la Bourse a obtenu l'autorisation de AMF-France en vue de donner aux participants l'accès direct à sa plateforme.



Le volume de négociation sur le marché canadien des options sur actions a augmenté de 17 % pour s'établir à 10,5 millions de contrats en 2005, ce qui reflète l'intérêt accru qu'accordent les particuliers et les courtiers canadiens à ce marché.

Des mesures ont été prises en 2005 en vue de créer un nouveau segment dans le marché des options. La Bourse a lancé des options sur le dollar US (USX), qui permettent aux investisseurs institutionnels, aux particuliers et aux sociétés de couvrir leurs positions contre les fluctuations du taux de change entre le Canada et les États-Unis. De plus, les investisseurs ont été autorisés à inclure des options de vente dans leur régime de retraite (RER) au Canada.

INFORMATION BOURSIÈRE TRANSMISE À 24 000 TERMINAUX

En 2006, l'unité d'affaires Marchés financiers se concentrera sur l'augmentation du nombre de participants au marché des produits dérivés en ciblant les États-Unis et l'Europe, et cherche à élargir son éventail de contrats à terme sur taux d'intérêt afin d'englober davantage de segments de la courbe de rendement canadienne. La stratégie prévoit également des efforts additionnels de marketing et de formation pour inciter les investisseurs canadiens à avoir davantage recours aux options sur actions.

L'unité d'affaires **Compensation** (CDCC) est dirigée par Michel Favreau, premier vice-président et chef de la compensation. Cette unité fournit aux participants des services de compensation de contrepartie centralisés. Par ailleurs, la CDCC contribue à réduire les risques en se portant garant de tous les engagements contractuels qui interviennent entre les parties lors de transactions exécutées à la Bourse de Montréal.

LA CDCC EST COTÉE « AA » PAR STANDARD & POOR'S

En 2006, la stratégie de la compensation consistera à maintenir, pour la CDCC, la cote de crédit « AA » de l'agence de notation Standard & Poor's, à soutenir des volumes de négociation accrus et à diversifier ses activités dans de nouveaux marchés pour favoriser les services de gestion du risque.

La surveillance électronique évoluée du risque de contrepartie de la Bourse est un élément essentiel de la réussite des activités de compensation. Le programme de surveillance du capital de la CDCC, qui comprend des systèmes d'information sur la couverture des risques et des tests de solidité financière, permet d'évaluer en continu la position financière des 31 membres de la Corporation selon différents critères, dont l'exposition aux risques découlant des opérations à la Bourse et l'évolution des conditions du marché.

L'équipe de la compensation a toujours satisfait aux exigences les plus élevées, réussissant à faire face à la croissance rapide des activités de négociation et de gestion du risque.

500 MILLIARDS DE DOLLARS EN MOYENNE SOUS GESTION À LA CDCC

L'expertise de l'équipe de compensation est unique et tout à fait commercialisable. En 2005, l'équipe a apporté des changements basés sur les dispositions réglementaires afin de permettre à la CDCC d'offrir aux partenaires des marchés hors cote des services de gestion du risque portant sur toute une panoplie de contrats financiers dérivés.

La demande en provenance des banques devrait se raffermir, puisque les services de compensation sont en mesure de réduire les besoins de capitaux découlant des réformes de Bâle II portant sur la gestion du risque bancaire. Les méthodes perfectionnées de gestion du risque se traduisent par une réduction du risque d'exploitation et du risque de crédit ainsi que par une baisse des coûts, pour les contreparties des marchés hors cote.

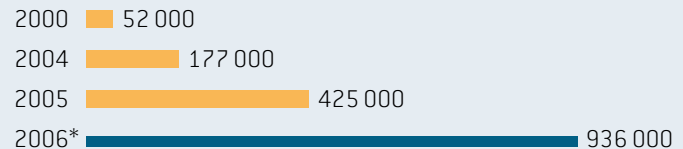
Le groupe **Solutions en technologie de l'information** (STI) est dirigé par Rosanna Teti, vice-présidente principale.

STI exploite les marchés de la Bourse de Montréal et de la Boston Options Exchange (BOX) et gère les systèmes d'information qui soutiennent les activités de négociation, de compensation et de surveillance des deux bourses.

La stratégie du groupe consiste à gérer de façon experte ces activités ainsi que les services techniques et à mettre au point des plateformes technologiques de négociation à la fois robustes, extensibles et exportables. L'équipe STI est forte d'un savoir-faire exceptionnel en développement de logiciels financiers et compte sur des ressources exclusives en capital intellectuel.

Le groupe STI a fait face aux augmentations massives du volume de négociation depuis que la Bourse de Montréal a pris le virage électronique en 2000-2001 et qu'elle a été chargée des activités techniques de BOX en février 2004.

CROISSANCE COMBINÉE DE L'ACTIVITÉ DE NÉGOCIATION DE LA BOURSE DE MONTRÉAL ET DE BOX VOLUME QUOTIDIEN MOYEN (contrats)



*Volume quotidien record atteint le 20 janvier 2006

The logo for SOLA features the letters 's', 'n', 'l', and 'a' in a bold, lowercase, sans-serif font. The letters are black and are positioned above a horizontal green swoosh that tapers at both ends. The entire logo is centered within a light blue rounded rectangular background.

L'apport du groupe STI aux revenus a augmenté de 28 % en 2005 pour atteindre 15,6 millions de dollars, soit 25 % du total des revenus de la Bourse pour l'exercice.

Une étape clé a été franchie en octobre 2005, au moment où l'équipe STI a terminé le premier stade de mise en œuvre d'un système de négociation exclusif de « nouvelle génération », appelé SOLA^{MC}. Après un prototypage et des essais intensifs, le système a été mis sans difficulté en exploitation pour appuyer les activités de négociation de la Bourse de Montréal.

Le système SOLA a entièrement été mis au point par l'équipe STI qui se compose d'environ 100 ingénieurs, techniciens et spécialistes en TI. Ce groupe d'experts constitue déjà environ 50 % du personnel de la Bourse, ce qui montre bien le rôle crucial que jouent les logiciels de négociation électronique évolués dans l'expansion des échanges financiers à l'échelle mondiale. STI est d'ailleurs de plus en plus reconnu parmi les groupes d'experts mondiaux en système de négociation.

SOLA se caractérise par ses capacités de rendement « extrême », et tout particulièrement pour ce qui est du temps de réponse, de la fiabilité, de l'extensibilité, de la souplesse et de la facilité d'utilisation. L'équipe travaille actuellement à la phase 2 de SOLA, qui entraînera, en juin 2006, l'installation d'un nouveau moteur de routage et une suite d'autres améliorations.



Louise Laflamme

Première vice-présidente et
chef de la direction financière

LES 206 EMPLOYÉS DE LA BOURSE ONT CONTRIBUÉ À L'ATTEINTE DE RÉSULTATS RECORDS.

L'équipe de la Bourse de Montréal possède une connaissance approfondie du marché et de toutes les activités reliées à la gestion d'une bourse de produits dérivés. Sa capacité à fournir les résultats prévus se fonde sur une gestion rigoureuse et dynamique tenant compte des occasions de croissance.

La Bourse de Montréal a affiché une **croissance soutenue** depuis sa spécialisation. La **progression** du bénéfice net, de la marge brute d'autofinancement et du rendement de l'avoir des actionnaires, illustre bien les **progrès accomplis** et la **robustesse** du modèle d'affaires de la Bourse.

COMMENTAIRES PRÉALABLES

Le présent rapport de gestion porte sur la situation financière et les résultats consolidés d'exploitation de Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse ») pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005 comparativement à la même période en 2004. Il doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés vérifiés et les notes y afférentes.

Le rapport de gestion a pour but d'aider le lecteur à comprendre la nature et l'importance des changements et des tendances, de même que des risques et incertitudes reliés à l'exploitation et à la situation financière de la Bourse. Certaines sections de ce rapport présentent des énoncés prospectifs qui, compte tenu de leur nature, comportent nécessairement des incertitudes et des risques connus et inconnus qui peuvent faire en sorte que les résultats réels et futurs de la Bourse diffèrent sensiblement de ceux qui sont énoncés. Parmi les facteurs de risque pouvant entraîner de telles différences, on retrouve l'évolution des marchés financiers dont les volumes de négociation et de compensation de la Bourse sont tributaires, la concurrence pouvant exercer de la pression sur la tarification des transactions et sur l'intérêt du marché pour ses produits, la fiabilité des systèmes informatiques, l'évolution de la réglementation au Canada et à l'étranger de même que les risques associés aux activités de compensation. La Bourse avertit le lecteur que la liste des facteurs importants susmentionnés n'est pas exhaustive.

Les renseignements contenus dans le présent rapport de gestion tiennent compte de tout événement important survenu avant le 13 mars 2006, date à laquelle le Conseil d'administration a approuvé les états financiers consolidés vérifiés ainsi que le rapport de gestion. À moins qu'il ne soit indiqué autrement, l'information financière présentée dans ce rapport, y compris les montants apparaissant dans les tableaux, est exprimée en dollars canadiens et préparée conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR »). L'information comprise dans ce rapport renferme également certains renseignements qui ne sont pas des mesures du rendement conformes aux PCGR. Par exemple, la Bourse utilise le bénéfice d'exploitation (bénéfice avant revenus de placements, autres éléments et impôts sur le revenu), car cette mesure permet à la direction d'évaluer le rendement opérationnel et financier, et est un outil fréquemment utilisé par les membres de la communauté financière pour analyser et comparer la performance d'entreprises dans les secteurs où la Bourse est active. Toutefois, cette mesure n'est pas destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation de la performance financière ou de l'état des flux de trésorerie comme indicateurs de liquidité. Signalons que la définition de cette mesure adoptée par la Bourse peut différer de celles d'autres entreprises.

RAPPORT DE GESTION 2005 (SUITE)

Le présent rapport de gestion comprend les sections suivantes :

- » Mission, activités principales, stratégie et perspectives d'avenir
- » Capacité de produire les résultats attendus
- » Indicateurs de performance
- » Faits saillants
- » Résultats d'exploitation
- » Liquidités et ressources financières
- » Information trimestrielle
- » Hypothèses principales
- » Risques et incertitudes

MISSION, ACTIVITÉS PRINCIPALES, STRATÉGIE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Mission

La Bourse a pour mission d'exploiter et de développer des services de marché et de compensation pour des clients canadiens ou étrangers en leur garantissant les meilleures normes de qualité. Pour ce faire, la Bourse demeure à l'avant-garde des évolutions mondiales en matière de gestion des risques, de technologie de marché, de modèle et de réglementation de marché et d'impartition de services dans ces domaines. Cette mission repose sur une recherche permanente d'excellence des équipes de la Bourse et de leurs pratiques envers ses clients.

Activités principales

Bourse de produits dérivés

La Bourse agit à titre de bourse de produits dérivés au Canada par le biais d'une gamme complète de produits dérivés sur actions, indices et taux d'intérêt. Elle est chargée de mettre en liaison les participants avec le marché de la Bourse, de gérer les relations clients et d'assurer de concert avec les participants, que l'offre de produits dérivés répond aux exigences des investisseurs. Elle est en outre responsable de la prestation de services d'information de marché ainsi que du service d'enseignement et de formation de la Bourse de Montréal.

La Bourse a également mis au point une plateforme technologique de négociation à la fois robuste, fiable, extensible et exportable, éliminant ainsi sa dépendance à un fournisseur externe. À cet effet, le taux de disponibilité de la plateforme SAM a été de 99,7 % en 2005 (99,6 % en 2004). Son équipe est forte d'un savoir-faire exceptionnel en développement de logiciels financiers et compte sur des ressources exclusives en capital intellectuel.

Compensation

Ce secteur fournit aux investisseurs des services de compensation et de contrepartie centrale. Il contribue à réduire les risques en se portant garant de tous les engagements contractuels qui interviennent entre les parties lors de transactions exécutées à la Bourse.

RAPPORT DE GESTION 2005 (SUITE)

Réglementation

À titre d'organisme d'autoréglementation, la Bourse joue un important rôle de gardien des normes les plus rigoureuses en matière de transparence, de crédibilité et d'intégrité sur le marché canadien des produits dérivés négociés en bourse.

La gestion de la Division de la réglementation est séparée de celle de la Bourse et un comité spécial en assure la supervision. Ce cloisonnement garantit la neutralité et l'impartialité de la Division dans la mise en application des règles fondamentales régissant les relations entre la Bourse et les participants au marché.

Stratégie et perspectives d'avenir

Afin d'atteindre ses objectifs, la Bourse a établi une stratégie centrée sur les éléments suivants :

- 1 L'accroissement des volumes quotidiens de transactions, par l'ajout de nouveaux participants au marché, par l'élargissement de son réseau d'accès, par l'offre d'une gamme de produits toujours adaptés aux besoins des clients et par le prolongement des horaires de négociation. Ces efforts de développement ont pour objectif de promouvoir une utilisation accrue des produits dérivés pour rejoindre la moyenne actuelle d'utilisation des sept pays les plus développés.
- 2 L'élargissement des services de compensation qui seront offerts à une clientèle élargie, tels les secteurs de l'énergie et des marchés de gré à gré.
- 3 Le maintien par la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (« CDCC ») de la cote de crédit « AA » de l'agence de notation Standard & Poor's qui reflète la qualité des politiques de gestion des risques de la chambre de compensation.
- 4 La diversification de ses sources de revenus, de façon à minimiser les effets défavorables liés aux divers éléments de conjonctures, d'origines nationales ou mondiales, susceptibles d'influencer le marché de la Bourse.
- 5 Le maintien de l'avancée technologique de la Bourse en matière de système de négociation électronique et de modèle de marché par le développement de ses propres plateformes de négociation, de compensation et de surveillance des marchés.
- 6 Une saine gestion des coûts afin d'accroître la rentabilité et la valeur aux actionnaires.

RAPPORT DE GESTION 2005 (SUITE)

CAPACITÉ DE PRODUIRE LES RÉSULTATS ATTENDUS

Afin d'atteindre ses objectifs, la Bourse bénéficie des atouts suivants :

- 1 Une équipe de direction expérimentée, compétente, motivée et responsable ;
- 2 Une connaissance approfondie du secteur boursier – en particulier dans son domaine d'expertise, les produits dérivés. Une connaissance qui s'étend à l'ensemble des opérations liées à l'exploitation d'une bourse ;
- 3 Une des rares chambres de compensation à détenir une cote « AA » de Standard & Poor's ;
- 4 Une plateforme de négociation électronique à l'avant-garde sur le plan technologique. Un niveau très élevé de fiabilité et de disponibilité des systèmes, doublé d'un centre de relève permettant d'assurer la continuité des opérations en cas d'urgence ;
- 5 Une gestion rigoureuse, dynamique et à l'affût des occasions de croissance.

INDICATEURS DE PERFORMANCE

Ses indicateurs clés de performance sont les suivants :

- » volume moyen quotidien ;
- » bénéfice d'exploitation ;
- » bénéfice net par action ;
- » liquidités générées par l'exploitation ;
- » fiabilité des systèmes informatiques.

RAPPORT DE GESTION 2005 (SUITE)

FAITS SAILLANTS

Information annuelle consolidée choisie

Exercice terminé le 31 décembre (en milliers de \$, sauf montants par action)	2005	2004	2003
Revenus	63 164 \$	57 334 \$	38 570 \$
Bénéfice d'exploitation	15 121	14 347	5 420
Bénéfice net	15 135	8 959	6 501
Bénéfice de base par action	1,85	1,11	0,81
Bénéfice dilué par action	1,74	1,07	0,80
Dividende déclaré par action	1,50	–	–
Actif total	119 032	105 637	73 654
Fonds autogénérés	25 139	20 108	8 753
Rendement de l'avoir des actionnaires	24,8 %	15,8 %	13,6 %
Bénéfice d'exploitation/revenus	23,9 %	25,0 %	14,1 %
Bénéfice net/revenus	24,0 %	15,6 %	16,8 %

De façon constante depuis sa spécialisation à titre de bourse de produits dérivés, la croissance de la Bourse ne cesse de s'affirmer.

Les résultats des trois derniers exercices reflètent éloquentement son évolution à titre de bourse de produits dérivés entièrement automatisée.

La progression notée que ce soit au titre du bénéfice net, des fonds autogénérés ou du rendement sur l'avoir des actionnaires illustre bien les progrès accomplis et la robustesse de son modèle d'affaires.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Revenus

Les revenus totaux de la Bourse ont atteint 63,2 M\$ comparativement à 52,3 M\$ (en excluant un revenu autre de 5 M\$ provenant du Groupe TSX Inc. [« TSX »] concernant la transaction avec Natural Gas Exchange [« NGX »] survenue au premier trimestre 2004), soit une croissance de 21 % par rapport à 2004. Les efforts soutenus pour développer au Canada et à l'étranger le marché canadien des produits dérivés se sont traduits par une croissance des revenus de transactions de 34 %, passant de 19,7 M\$ en 2004 à 26,4 M\$ en 2005. Les volumes moyens quotidiens ont progressé de 33 % pour atteindre 114 284 contrats en 2005 comparativement à 86 226 en 2004. Les dérivés sur taux d'intérêt ont connu la plus forte progression avec une croissance du volume moyen quotidien de 47 %. Les dérivés sur indices ont aussi affiché une bonne croissance avec une augmentation du volume moyen quotidien de 18 %. Quant aux options sur actions, elles ont contribué à la croissance de la Bourse avec une hausse des volumes de 17 %. L'activité accrue sur les marchés de la Bourse a également entraîné une augmentation des revenus de compensation et levée d'options de 1,8 M\$, soit 23 % par rapport à 2004.

RAPPORT DE GESTION 2005 (SUITE)

Les revenus des participants, issus de la Division de la réglementation, ont diminué de 1,7 M\$ passant de 4,2 M\$ en 2004 à 2,5 M\$ en 2005 reflétant la prise en charge par l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières (l'« ACCOVAM ») de l'encadrement des courtiers en valeurs mobilières qui était sous la responsabilité de la Bourse jusqu'en décembre 2004.

Les revenus de services informatiques ont augmenté de 3,5 M\$, passant de 12,1 M\$ en 2004 à 15,6 M\$ en 2005. En plus d'être le plus important actionnaire dans la Boston Options Exchange LLC (« BOX »), avec une participation de 31,4 %, la Bourse est responsable des opérations techniques et du maintien de la plateforme de négociation utilisée par BOX.

Les revenus d'information boursière ont connu une croissance de 4 % en 2005 pour atteindre 8,1 M\$.

Tel que mentionné précédemment, en début d'année 2004, une compensation financière de 5 M\$ a été reçue du TSX leur permettant de procéder à l'acquisition de la bourse d'énergie NGX située en Alberta. Ce revenu non récurrent est présenté sous la rubrique « autres revenus ».

Le 22 novembre 2005, la Bourse a connu une journée d'activité record lorsque le volume total négocié a atteint 319 987 contrats. Ce volume incluait également un niveau record d'activité sur le contrat à terme sur obligations du gouvernement du Canada de dix ans (« CGB »), soit 163 714 contrats.

Dépenses

Les dépenses totales se sont élevées à 48,0 M\$ comparativement à 43,0 M\$ pour la même période en 2004, soit une augmentation globale de 12 %, dont la majeure partie est attribuable aux dépenses liées aux services informatiques rendus à BOX, notamment au chapitre des salaires, licences et entretien informatique, télécommunications et amortissement des équipements. De plus, un amortissement accéléré de 0,9 M\$ a été enregistré en 2005 sur des actifs liés à la plateforme de négociation qui ont été remplacés par un logiciel développé à l'interne offrant plus de performance et de flexibilité.

Bénéfice d'exploitation (avant revenus de placements, autres éléments et impôts sur le revenu)

Le bénéfice d'exploitation s'est élevé à 15,1 M\$ comparativement à 14,3 M\$ en 2004, en tenant compte du revenu non récurrent de 5 M\$ reçu du TSX en 2004. En excluant ce revenu non récurrent, le bénéfice d'exploitation a augmenté de 62 % comparativement à 2004. Le bénéfice d'exploitation par rapport aux revenus totaux représente 24 % comparativement à 18 % en 2004 (excluant le revenu non récurrent de 5 M\$).

Autres éléments

Les revenus de placements de l'ordre de 1,8 M\$ ont augmenté de 0,7 M\$ par rapport à 2004.

L'investissement de la Bourse dans BOX – présenté à la valeur de consolidation selon les principes comptables généralement reconnus du Canada – a produit en 2005 une quote-part des résultats de 2,3 M\$ comparativement à une perte de 2,7 M\$ en 2004, conséquence de la croissance des parts de marché. Un gain sur dilution a été constaté en janvier 2005 lorsque deux nouveaux actionnaires ont injecté des fonds en contrepartie d'actions. À la suite de cette transaction, la participation de la Bourse a été réduite de 31,7 % à 30,7 %, ce qui a généré un gain sur dilution de 1,0 M\$.

RAPPORT DE GESTION 2005 (SUITE)

Le 19 décembre 2005, la Bourse a mis un terme à son entente avec Oxen et sa coentreprise Clearco en lui vendant sa participation pour un dollar. L'aliénation de ce placement a généré une perte de 0,7 M\$ incluant des frais de terminaison de 0,3 M\$.

La dépense d'impôts sur le revenu en 2005 est de 4,4 M\$ comparativement à 3,8 M\$ en 2004 attribuable à la hausse des bénéfices.

Bénéfice net

Le bénéfice net de l'exercice terminé au 31 décembre 2005 s'élève à 15,1 M\$ comparativement à 9,0 M\$ en 2004. Le bénéfice net sur les revenus totaux représente 24 % comparativement à 16 % en 2004.

Le bénéfice de base par action s'établit à 1,85 \$ en 2005 comparativement à 1,11 \$ l'année précédente. Le bénéfice dilué par action est de 1,74 \$ en 2005 comparativement à 1,07 \$ en 2004.

LIQUIDITÉS ET RESSOURCES FINANCIÈRES

Situation financière

Au cours de l'exercice 2005, les liquidités totales se sont appréciées de 19,2 M\$ passant de 39,3 M\$ à la fin 2004 à 58,5 M\$ à la fin 2005. Un dividende spécial de 1,50 \$ l'action a été déclaré le 1^{er} décembre 2005 et a été payé le 7 février 2006 aux détenteurs d'actions ordinaires inscrits aux livres le 6 février 2006.

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation se sont établis à 25,1 M\$ en 2005 comparativement à 20,1 M\$ en 2004 attribuables principalement aux flux monétaires dégagés par l'exploitation durant l'année.

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement ont nécessité des fonds de 12,8 M\$ comparativement à 10,6 M\$ en 2004. En 2005, la Bourse a fait l'acquisition de 0,7 % du capital-actions de BOX pour un montant de 1,0 M\$, basé sur une évaluation globale de 125 M\$, faisant passer ainsi sa participation à 31,4 %. La Bourse a également investi un montant net de près de 7,9 M\$ en 2005 en gestion active de portefeuille de revenus fixes. Des dépenses en immobilisations de l'ordre de 3,8 M\$, principalement au titre d'investissement en technologie, ont également été effectuées en 2005.

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Les déboursés liés aux activités de financement se sont établis à 1,6 M\$ en 2005 comparativement à 2,0 M\$ en 2004. Au cours de 2005, des remboursements au titre de contrats de location-acquisition se sont élevés à 3,5 M\$ tandis que des émissions d'actions ont généré 1,9 M\$.

RAPPORT DE GESTION 2005 (SUITE)

Capital-actions

Au 31 décembre 2005, le capital-actions de la Bourse consistait en 8 481 155 actions ordinaires votantes et participantes. De ce nombre, 187 647 actions qui sont détenues par les employés en vertu d'un régime d'achat d'actions sont impayées, étant assujetties à des prêts sans intérêt.

La Bourse a mis fin, au cours de 2005, au régime d'unités d'actions différées créé à l'intention des administrateurs de la compagnie, entraînant un montant à déboursier de 1,9 M\$ pour les 139 488 unités d'actions différées à un prix unitaire de 13,74 \$.

Par ailleurs, le 3 juin 2005, l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF ») a approuvé un placement privé à l'intention des 14 administrateurs de la Bourse leur permettant de souscrire à un maximum de 10 000 actions chacun, à un prix de 13,74 \$, basé sur la juste valeur des actions établie à partir de la méthode des flux monétaires actualisés. Au terme de la période de souscription, 84 000 actions ont été émises et entièrement payées, le 8 juin 2005, pour un montant total de 1,2 M\$.

De plus, une cinquième période de souscription au régime d'achat d'actions à l'intention des employés a été tenue du 6 mai au 6 juin 2005 permettant à l'ensemble de ceux-ci de souscrire jusqu'à un maximum de 200 000 actions. Au terme de cette période, 112 055 actions ont été émises à un prix de 13,74 \$, basé sur la juste valeur des actions établie à partir de la méthode des flux monétaires actualisés. Des prêts sans intérêt remboursables par retenues salariales sur une période de 1 à 3 ans ont été accordés aux employés. Cette transaction a reçu l'aval de l'AMF le 18 avril 2005.

Enfin, au 31 décembre 2005, en vertu du régime d'options d'achat d'actions à l'intention de la direction, 835 000 options étaient octroyées, dont 810 000 pouvaient être levées. Pour plus d'information, voir la note 11 aux états financiers consolidés au 31 décembre 2005.

Ententes hors bilan

La Bourse ne compte aucun arrangement hors bilan susceptible d'avoir une incidence, dans l'immédiat ou ultérieurement, sur ses résultats d'exploitation ou sa situation financière (voir la note 13 des états financiers consolidés au 31 décembre 2005).

Instruments financiers

Les instruments financiers de la Bourse comprennent les espèces et les placements à court terme, les comptes débiteurs, les comptes créditeurs, la dette à court terme et la dette à long terme (voir la note 21 des états financiers consolidés au 31 décembre 2005).

Obligations contractuelles et opérations entre apparentés

Les obligations contractuelles de la Bourse sont décrites aux notes 10 et 13 des états financiers consolidés au 31 décembre 2005.

La Bourse a effectué des opérations entre apparentés avec des compagnies affiliées dans le cours normal de ses affaires. Le détail se retrouve à la note 18 des états financiers consolidés au 31 décembre 2005.

RAPPORT DE GESTION 2005 (SUITE)

INFORMATION TRIMESTRIELLE

Principales données financières trimestrielles (non vérifiées)

Exercice terminé le 31 décembre 2005 (en milliers de \$, sauf montants par action et volume)	Premier trimestre	Deuxième trimestre	Troisième trimestre	Quatrième trimestre	Total
Volume moyen quotidien (contrats)	103 342	107 265	125 747	120 548	114 284
Revenus	14 599 \$	15 484 \$	16 569 \$	16 512 \$	63 164 \$
Revenu non récurrent	–	–	–	–	–
Bénéfice d'exploitation	3 142	3 925	4 735	3 319	15 121
% de marge d'exploitation	21,5 %	25,3 %	28,6 %	20,1 %	23,9 %
Bénéfice net	4 214	3 867	4 570	2 484	15 135
Bénéfice de base par action	0,52	0,47	0,56	0,30	1,85
Bénéfice dilué par action	0,49	0,45	0,53	0,27	1,74
Fonds générés par l'exploitation	2 628	7 296	7 797	7 418	25 139

Exercice terminé le 31 décembre 2004 (en milliers de \$, sauf montants par action et volume)	Premier trimestre	Deuxième trimestre	Troisième trimestre	Quatrième trimestre	Total
Volume moyen quotidien (contrats)	89 632	84 721	77 654	92 638	86 226
Revenus	12 282 \$	12 828 \$	13 160 \$	14 064 \$	52 334 \$
Revenu non récurrent	5 000	–	–	–	5 000
Bénéfice d'exploitation	7 495	2 089	2 188	2 575	14 347
% de marge d'exploitation ⁽¹⁾	20,3 %	16,3 %	16,6 %	18,3 %	17,9 %
Bénéfice net	4 946	613	1 252	2 148	8 959
Bénéfice de base par action	0,62	0,08	0,16	0,25	1,11
Bénéfice dilué par action	0,60	0,07	0,15	0,25	1,07
Fonds générés par l'exploitation	6 043	4 916	5 689	3 460	20 108

⁽¹⁾ Le pourcentage de marge d'exploitation exclut l'impact du revenu non récurrent.

RAPPORT DE GESTION 2005 (SUITE)

Résultats trimestriels

La Bourse est en forte croissance comme le démontrent ses résultats trimestriels. Les revenus ont connu une croissance moyenne annuelle composée de 18 % entre le premier trimestre 2004 et le quatrième trimestre 2005. Un revenu non récurrent de 5,0 M\$ en relation avec l'acquisition de NGX par le TSX explique la hausse marquée des revenus au premier trimestre 2004 suivi d'un retour à la tendance haussière.

La croissance des revenus et le contrôle des coûts ont permis une amélioration de la marge d'exploitation avec une moyenne de 18 % pour l'exercice financier 2004 (excluant l'effet sur le bénéfice d'exploitation du revenu non récurrent de 5,0 M\$) comparativement à une moyenne de 24 % en 2005. La progression du bénéfice net entre le premier trimestre 2004 et le quatrième trimestre 2005 a été fortement marquée par l'évolution de la quote-part des résultats dans des sociétés sous influence notable, principalement BOX, expliquant une hausse de 5 M\$, de même que par un gain sur dilution de 1 M\$ enregistré au premier trimestre 2005.

Résultats du quatrième trimestre

Au dernier trimestre de 2005, les revenus totaux de la Bourse ont atteint 16,5 M\$, soit une augmentation de 17 % par rapport à la même période en 2004 et stable par rapport au trimestre précédent. Le bénéfice d'exploitation s'est élevé à 3,3 M\$ malgré une charge supplémentaire d'amortissement de 0,9 M\$ comparativement à 2,6 M\$ pour le quatrième trimestre 2004 et à 4,7 M\$ pour le troisième trimestre de 2005. Le bénéfice net du trimestre a atteint 2,5 M\$ comparativement à 2,1 M\$ pour le quatrième trimestre 2004 et en baisse de 2,1 M\$ comparativement au trimestre précédent. La diminution est explicable principalement par l'amortissement supplémentaire ci-dessus et une perte et frais de terminaison sur l'aliénation de placements dans une société sous influence notable et une contreprise de 0,7 M\$ (avant impôts).

HYPOTHÈSES PRINCIPALES**Principales estimations comptables****Immobilisations corporelles et actifs incorporels**

Les immobilisations corporelles ainsi que les immobilisations incorporelles acquises et amortissables sont soumises à un test de dépréciation chaque fois que des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrée. La recouvrabilité d'un actif destiné à être détenu et utilisé se mesure par comparaison de sa valeur comptable et des estimations des flux de trésorerie futurs non actualisés susceptibles de découler de cet actif. Si la valeur comptable de l'actif excède les flux de trésorerie futurs estimatifs susceptibles d'en découler, une moins-value égale à l'excédent de la valeur comptable de l'actif par rapport à sa juste valeur est inscrite. La Bourse a enregistré une charge supplémentaire d'amortissement de 0,9 M\$ en 2005 suite à une révision d'estimation comptable de la période d'amortissement sur des actifs liés à la plateforme de négociation devant être remplacés par un logiciel développé à l'interne offrant plus de performance.

Les actifs incorporels, qui représentent les coûts d'élaboration des programmes de formation virtuels développés, déduction faite de l'aide gouvernementale reçue, sont amortis sur 5 ans à partir de leur date de mise en fonction, selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis et sont soumis à un test de dépréciation sur une base annuelle, ou plus fréquemment, si des événements ou des changements de situation indiquent que l'actif pourrait avoir subi une dépréciation. Le test de dépréciation comprend deux étapes. Lors de la première étape, la valeur comptable de l'unité d'exploitation est comparée avec sa juste valeur. Lorsque la juste valeur de l'unité d'exploitation excède sa valeur comptable, tout écart d'acquisition rattaché à une unité d'exploitation est considéré comme n'ayant pas subi de dépréciation et il n'est pas nécessaire de procéder à la deuxième étape du test de dépréciation. La deuxième étape est exécutée lorsque la valeur comptable d'une unité d'exploitation excède sa juste valeur, auquel cas la juste valeur implicite de l'écart d'acquisition rattachée à l'unité d'exploitation est comparée avec sa valeur comptable afin d'évaluer le montant de la perte de valeur, le cas échéant. Lorsque la valeur comptable de l'écart d'acquisition rattachée à l'unité d'exploitation excède la juste valeur implicite de cet écart d'acquisition, une perte de valeur est constatée pour un montant égal à l'excédent, et présentée sous un poste distinct à l'état des résultats avant les éléments extraordinaires et les activités abandonnées. La Bourse a conclu qu'il n'était pas nécessaire de comptabiliser une perte de valeur à cet égard.

Avantages sociaux futurs

Les obligations et les charges de la Bourse relativement au régime enregistré de retraite à prestations déterminées à l'intention de certains de ses cadres dirigeants sont déterminées au moyen d'évaluations actuarielles et sont tributaires d'hypothèses moyennes pondérées importantes, comme le taux de rendement prévu des actifs du régime, à long terme, et le taux de croissance de la rémunération, tel qu'il a été déterminé par la direction. Même si la direction est d'avis que ces hypothèses sont raisonnables, toute différence dans les résultats réels ou toute modification des hypothèses pourrait avoir une incidence sur les obligations et les charges comptabilisées par la Bourse. Conformément aux PCGR, les résultats réels qui diffèrent des hypothèses sont cumulés et amortis sur des périodes futures, si la différence excède un certain seuil, et ils auront alors une incidence sur les obligations et les charges des périodes futures. Se reporter à la note 20 afférente aux états financiers consolidés vérifiés au 31 décembre 2005 pour plus de détails.

Impôts sur le revenu

La Bourse formule des hypothèses pour estimer la charge d'impôts ainsi que les actifs et passifs d'impôts futurs. Ce processus comporte l'estimation du montant réel des impôts à payer et l'évaluation des reports prospectifs de pertes fiscales et des écarts temporaires découlant de la différence entre la valeur comptable et la valeur fiscale des éléments. Les actifs et passifs d'impôts futurs, présentés au bilan consolidé, sont calculés selon les taux d'imposition devant être appliqués aux périodes futures. Les actifs et passifs d'impôts futurs comptabilisés antérieurement doivent être ajustés lorsque la date de l'événement futur est révisée en fonction de l'information courante. La Bourse évalue périodiquement les actifs d'impôts futurs dans le but d'évaluer la possibilité d'un recouvrement. La Bourse est d'avis, selon les informations dont elle dispose, qu'il est plus probable qu'improbable que tous les actifs d'impôts futurs seront réalisés avant leur expiration.

Modification de conventions comptables

La Bourse surveille régulièrement l'application de nouvelles conventions comptables et en 2005, aucune nouvelle convention comptable n'a été adoptée.

Contrôles internes

En 2005, la Bourse a entrepris des travaux relatifs à la documentation et à l'évaluation de la conception des contrôles et procédures de communication implantés dans les processus d'affaires générant de l'information financière. Au 31 décembre 2005, les travaux de documentation sont complétés. En 2006, la phase test sera entreprise afin de se conformer dès 2007 aux nouvelles exigences réglementaires prévues à la norme 52-109 concernant les rapports sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière, même si la Bourse n'y est pas contrainte.

RISQUES ET INCERTITUDES**Principes directeurs de la gestion des risques**

Les principes directeurs de la gestion des risques pour la Bourse reposent sur les éléments suivants :

- » Saine structure de gouvernance ;
- » Personnel compétent et responsable ;
- » Séparations des fonctions incompatibles ;
- » Encadrement approprié à chacune des grandes fonctions de la Bourse ;
- » Processus de planification de continuité des affaires advenant une interruption des activités.

Marché

Le risque de marché représente le risque de diminution des volumes de négociation et de compensation pouvant engendrer des pertes opérationnelles et financières. Ce risque est tributaire de l'évolution défavorable des facteurs sous-jacents des marchés financiers et boursiers, sur lesquels la Bourse n'exerce aucun contrôle.

Concurrence

La Bourse est en concurrence directe avec d'autres bourses de produits dérivés ainsi qu'avec les systèmes de négociation alternatifs. Cette concurrence pourrait être accentuée dans l'avenir par l'arrivée de grands joueurs européens en Amérique du Nord. Une concurrence plus serrée pourrait se traduire, entre autres, par un attrait moins grand pour les produits de la Bourse et par une pression exercée sur la tarification des transactions. Par ailleurs, l'entente signée avec le TSX visant à restructurer les champs de spécialisation des bourses canadiennes vient à échéance en 2009.

RAPPORT DE GESTION 2005 (SUITE)

Fiabilité des systèmes informatiques

La Bourse est très dépendante de ses systèmes informatiques, étant entièrement automatisée. Par contre, elle a déployé tous les moyens pour minimiser les risques d'interruption ou de panne pouvant toucher ses opérations boursières et de compensation. La Bourse possède un centre de relève lui permettant d'assurer la continuité des opérations en cas d'urgence.

Réglementation

Il est entendu que la Bourse se conforme aux diverses exigences réglementaires auxquelles elle est assujettie. Elle exerce ses activités conformément à la réglementation des commissions des valeurs mobilières canadiennes, américaines et du Royaume-Uni et, dans le contexte de ses projets de développement, elle pourrait éventuellement être assujettie à la réglementation d'autres pays. L'évolution de la réglementation n'est pas toujours prévisible. Elle pourrait limiter ou ralentir les projets de la Bourse et avoir des effets sur l'organisation, sa position concurrentielle et ses résultats.

Activités de compensation

La CDCC, filiale en propriété exclusive de la Bourse, est la contrepartie centrale de toutes les transactions effectuées sur les marchés de la Bourse et offre une garantie de bonne fin à ces transactions. Elle supporte donc principalement le risque qu'une ou plusieurs contreparties, qui répondent à des critères financiers et réglementaires stricts, soient dans l'impossibilité d'assumer leurs obligations puisqu'elle doit, dans ce cas, les assumer vis-à-vis des autres contreparties. Ce risque est accru si les conditions de marchés s'avèrent défavorables lors de la survenance de la défaillance. La CDCC est aussi exposée aux risques découlant de ses opérations, notamment les risques liés aux règlements et les risques opérationnels.

RAPPORT DE LA DIRECTION RELATIF AUX ÉTATS FINANCIERS

Les présents états financiers consolidés de Bourse de Montréal Inc. et de sa filiale, la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (CDCC), ainsi que tous les renseignements contenus dans le présent rapport annuel, sont la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le conseil d'administration de Bourse de Montréal Inc.

Ces états financiers ont été dressés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Ils comprennent des montants fondés sur l'exercice des meilleurs jugements et estimations. L'information financière contenue ailleurs dans le rapport annuel est conforme aux données présentées dans les états financiers.

Pour assurer la justesse et l'objectivité des données contenues dans les états financiers, la direction de la compagnie, ainsi que la direction de sa filiale, se sont dotées de systèmes de contrôles comptables internes. La direction croit que les contrôles comptables internes donnent l'assurance raisonnable que les documents financiers sont fiables et constituent une base adéquate pour l'établissement d'états financiers, et que les biens de l'entreprise sont convenablement comptabilisés et préservés.

Le conseil d'administration exerce sa responsabilité relativement aux états financiers contenus dans le présent rapport annuel surtout par l'entremise de son comité de vérification, formé majoritairement d'administrateurs externes. Le comité de vérification revoit les états financiers consolidés annuels de la compagnie et formule les recommandations appropriées au conseil d'administration. Les vérificateurs désignés par les actionnaires peuvent à leur gré rencontrer le comité de vérification, en présence ou en l'absence de la direction.

Les présents états financiers ont été vérifiés par les vérificateurs désignés par les actionnaires, KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l., comptables agréés, dont le rapport suit.

Le président et chef de la direction,



Luc Bertrand

La première vice-présidente
et chef de la direction financière,



Louise Laflamme

Montréal, Canada

Le 3 février 2006

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS AUX ACTIONNAIRES

Nous avons vérifié le bilan consolidé de Bourse de Montréal Inc. (la « compagnie ») au 31 décembre 2005 et les états consolidés des résultats, des bénéfices non répartis et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la compagnie. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la compagnie au 31 décembre 2005, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

KPMG S. N. L. / S. E. N. C. R. L.

Comptables agréés

Montréal, Canada

Le 3 février 2006

BILAN CONSOLIDÉ

31 décembre 2005,
avec chiffres correspondants de 2004
(en milliers de dollars)

	2005	2004
Actif		
Actif à court terme :		
Trésorerie et équivalents	25 923 \$	15 177 \$
Placements temporaires (note 3)	32 577	24 109
Débiteurs	6 272	8 607
Règlements quotidiens à recevoir des membres de la chambre de compensation	22 006	23 663
Dépôts de couverture des membres (note 4)	1 041	5 370
Dépôts au fonds de compensation (note 4)	4 005	544
Frais payés d'avance	1 525	1 980
	93 349	79 450
Placements à long terme (note 5)	9 798	6 169
Immobilisations (note 6)	14 208	17 792
Impôts futurs (note 15)	705	1 061
Écart d'acquisition et autres actifs incorporels (note 7)	972	1 165
	119 032 \$	105 637 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

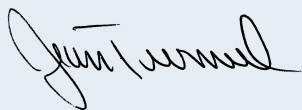
BILAN CONSOLIDÉ (SUITE)

31 décembre 2005,
avec chiffres correspondants de 2004
(en milliers de dollars)

	2005	2004
Passif et avoir des actionnaires		
Passif à court terme :		
Créditeurs et charges à payer	10 297 \$	10 195 \$
Dividendes à payer	12 721	–
Règlements quotidiens à payer aux membres de la chambre de compensation	22 006	23 663
Dépôts de couverture des membres (note 4)	1 041	5 370
Dépôts au fonds de compensation (note 4)	4 005	544
Impôts exigibles	3 484	789
Tranche des obligations découlant de contrats de location-acquisition échéant à moins d'un an (note 10)	3 239	3 490
	56 793	44 051
Obligations découlant de contrats de location-acquisition (note 10)	1 022	4 261
Impôts futurs (note 15)	245	562
Avoir des actionnaires :		
Capital-actions (note 11)	45 405	43 389
Surplus d'apport (note 11)	825	721
Bénéfices non répartis	16 532	14 118
Écart de conversion (note 12)	(1 790)	(1 465)
	60 972	56 763
Engagements (note 13)		
Éventualités (note 14)		
	119 032 \$	105 637 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Au nom du Conseil,



Administrateur



Administrateur

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 décembre 2005,
avec chiffres correspondants de 2004
(en milliers de dollars, sauf les montants par action
et le nombre d'actions)

	2005	2004
Revenus :		
Transactions	26 403 \$	19 740 \$
Participants	2 456	4 180
Compensation et levée des options	9 609	7 837
Services informatiques (note 18)	15 581	12 160
Information boursière	8 095	7 787
Autres (note 23)	1 020	5 630
	63 164	57 334
Dépenses :		
Salaires et charges sociales	19 891	19 004
Exploitation des locaux	2 754	2 520
Licences et entretien informatique	6 397	5 441
Amortissement des immobilisations et actifs incorporels	7 586	5 284
Frais généraux et d'administration	6 810	6 525
Télécommunications	2 841	2 510
Affaires publiques	1 408	1 344
Intérêts sur les obligations découlant de contrats de location-acquisition	356	359
	48 043	42 987
Bénéfice avant revenus de placements, autres éléments et impôts sur le revenu	15 121	14 347
Revenus de placements	1 785	1 059
Quote-part des résultats dans des sociétés sous influence notable (note 5)	2 278	(2 684)
Gain sur dilution (note 5)	1 042	–
Perte et frais de terminaison sur aliénation de placements dans une société sous influence notable et une cœentreprise (notes 2 et 5)	(699)	–
Bénéfice avant impôts sur le revenu	19 527	12 722
Impôts sur le revenu : (note 15)		
Exigibles	4 353	896
Futurs	39	2 867
	4 392	3 763
Bénéfice net	15 135 \$	8 959 \$
Bénéfice de base par action (note 8)	1,85 \$	1,11 \$
Bénéfice dilué par action (note 8)	1,74 \$	1,07 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – de base (note 8)	8 197 051	8 061 251
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – dilué (note 8)	8 708 425	8 351 453

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS

Exercice terminé le 31 décembre 2005,
avec chiffres correspondants de 2004
(en milliers de dollars)

	2005	2004
Bénéfices non répartis au début de l'exercice	14 118 \$	5 159 \$
Bénéfice net	15 135	8 959
Dividendes	(12 721)	–
Bénéfices non répartis à la fin de l'exercice	16 532 \$	14 118 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 décembre 2005,
avec chiffres correspondants de 2004
(en milliers de dollars)

	2005	2004
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :		
Bénéfice net	15 135 \$	8 959 \$
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations et actifs incorporels	7 586	5 284
Quote-part des résultats dans des sociétés sous influence notable	(2 278)	2 684
Perte sur aliénation de placement dans une cœntreprise	21	–
Perte sur aliénation de placement dans une société sous influence notable	378	–
Gain sur dilution	(1 042)	–
Amortissement de prime sur placements	27	117
Revenus d'intérêts sur placements à escomptes	(633)	5
Impôts futurs	39	2 867
Dépense du régime d'options d'achat d'actions	234	245
Dépense du régime d'unités d'actions différées	–	810
Variation nette des soldes hors caisse d'actif et de passif liés à l'exploitation (note 16)	5 672	(863)
	25 139	20 108
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement : (note 16)		
Acquisitions d'immobilisations	(3 848)	(2 715)
Acquisitions d'actifs incorporels	(46)	(249)
Acquisitions de placements	(277 318)	(183 424)
Aliénations de placements	269 456	179 469
Aliénation de placement dans une cœntreprise	(21)	–
Acquisition de placements à long terme	(1 012)	(3 682)
	(12 789)	(10 601)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement : (note 16)		
Diminution des obligations découlant des contrats de location-acquisition (note 10)	(3 490)	(2 363)
Émission d'actions (note 11)	1 886	317
	(1 604)	(2 046)
Augmentation nette de la trésorerie et équivalents	10 746	7 461
Trésorerie et équivalents au début de l'exercice	15 177	7 716
Trésorerie et équivalents à la fin de l'exercice	25 923 \$	15 177 \$
Détail de la trésorerie et équivalents :		
Espèces	3 427 \$	2 073 \$
Acceptations bancaires	13 825	9 168
Bons du Trésor	8 671	3 936
	25 923 \$	15 177 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercice terminé le 31 décembre 2005

(en milliers de dollars, sauf les montants par action
et le nombre d'actions)

Bourse de Montréal Inc. (la « compagnie ») a été constituée le 29 septembre 2000, à la suite de la démutualisation de la Bourse de Montréal, en vertu de la Partie 1A de la Loi sur les compagnies du Québec. Sa principale activité est de servir de bourse de produits dérivés. La compagnie comprend également un service de formation (antérieurement l'Institut des dérivés), dont la mission est d'éduquer, d'informer et de former les investisseurs individuels et les professionnels de la finance à l'utilisation des instruments dérivés. Une autre division de la compagnie est responsable de la réglementation du marché et des participants agréés. En vertu de la décision de reconnaissance de la compagnie à titre d'organisme d'autoréglementation par l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF »), la compagnie doit, entre autres, respecter certains ratios financiers pour conserver sa reconnaissance à titre d'organisme d'autoréglementation. De plus, la filiale, Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (la « CDCC »), agit en qualité de société émettrice, de chambre de compensation et de garante de contrats d'options et de contrats à terme négociés à la compagnie.

1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES :

Les présents états financiers ont été dressés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Les principales conventions comptables sont présentées ci-dessous :

a) » Consolidation et placements à long terme :

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de Bourse de Montréal Inc., ceux de sa filiale en propriété exclusive, la CDCC et, jusqu'en date du 19 décembre 2005 (note 2), ceux de Clearco Inc. (« Clearco »), une coentreprise. La compagnie utilise la méthode de la consolidation proportionnelle pour comptabiliser sa quote-part de 50 % de l'actif, du passif, des produits, des charges et des flux de trésorerie de la coentreprise.

Les placements à long terme sont composés d'une participation de 31,4 % que la compagnie détient dans le capital-actions de Boston Options Exchange LLC (« BOX ») et, jusqu'en date du 19 décembre 2005 (note 5), d'une participation de 8 % que la compagnie détient dans le capital-actions d'Oxen Inc. (« Oxen »), les deux étant des placements dans des sociétés sous influence notable. Ces placements sont comptabilisés selon la méthode de la valeur de consolidation, selon laquelle le coût d'origine du placement est redressé selon la quote-part de la compagnie au bénéfice net ou à la perte nette postérieure(e) à l'acquisition, déduction faite des dividendes.

b) » Trésorerie et équivalents :

La trésorerie et équivalents comprennent les placements liquides, dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois, et sont présentés au prix coûtant qui se rapproche de la juste valeur.

c) » Placements temporaires :

Les placements temporaires sont composés de titres obligataires et sont comptabilisés au moindre du coût et de la juste valeur.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (SUITE)

Exercice terminé le 31 décembre 2005

(en milliers de dollars, sauf les montants par action
et le nombre d'actions)

1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE) :

d) » Règlements quotidiens à recevoir et à payer aux membres de la CDCC :

Les sommes à recevoir des membres de la chambre de compensation ou à payer à ceux-ci, résultant des positions ouvertes des contrats à terme évaluées à la valeur marchande quotidiennement et des transactions sur options compensées quotidiennement, doivent être perçues des membres ou reçues par eux avant l'ouverture des marchés boursiers le jour suivant. Les sommes à recevoir d'un membre de la chambre de compensation sont inscrites comme éléments d'actif dans le bilan et ne sont pas déduites des sommes à payer à un autre membre de la chambre de compensation, lesquelles sont présentées comme éléments de passif.

Au 31 décembre 2005, la somme la plus élevée à recevoir d'un membre de la chambre de compensation s'élevait à 13 397 \$ (10 978 \$ en 2004) et la somme la plus élevée à payer à un membre de la chambre de compensation se chiffrait à 7 062 \$ (7 961 \$ en 2004).

e) » Immobilisations :

Les immobilisations sont inscrites au coût historique. La charge d'amortissement est calculée selon la méthode linéaire sur les périodes suivantes :

Élément d'actif	Période
Équipement, logiciels et développement informatique	3 à 5 ans
Mobilier, agencement et équipement	5 ans

Les améliorations locatives sont amorties sur des périodes n'excédant pas la durée des baux.

Les coûts directs engagés dans le but de développer des logiciels à usage interne sont capitalisés dans la rubrique équipement, logiciels et développement informatique. Ces coûts incluent, entre autres, des coûts de rémunération, équipements et sous-traitant, et sont amortis sur leur durée de vie estimative, soit sur une période de 5 ans.

f) » Immobilisations corporelles, autres actifs incorporels et écarts d'acquisition :

Les immobilisations corporelles ainsi que les immobilisations incorporelles acquises et amortissables sont soumises à un test de dépréciation chaque fois que des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrée. La recouvrabilité d'un actif destiné à être détenu et utilisé se mesure par comparaison de sa valeur comptable et des estimations des flux de trésorerie futurs non actualisés susceptibles de découler de cet actif. Si la valeur comptable de l'actif excède les flux de trésorerie futurs estimatifs susceptibles d'en découler, une moins-value égale à l'excédent de la valeur comptable de l'actif par rapport à sa juste valeur est inscrite.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (SUITE)

Exercice terminé le 31 décembre 2005

[en milliers de dollars, sauf les montants par action
et le nombre d'actions]

1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE) :

f) » Immobilisations corporelles, autres actifs incorporels et écarts d'acquisition (suite) :

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis et sont soumis à un test de dépréciation sur une base annuelle, ou plus fréquemment, si des événements ou des changements de situation indiquent que l'actif pourrait avoir subi une dépréciation. Le test de dépréciation comprend deux étapes. Lors de la première étape, la valeur comptable de l'unité d'exploitation est comparée avec sa juste valeur. Lorsque la juste valeur de l'unité d'exploitation excède sa valeur comptable, tout écart d'acquisition rattaché à une unité d'exploitation est considéré comme n'ayant pas subi de dépréciation et il n'est pas nécessaire de procéder à la deuxième étape du test de dépréciation. La deuxième étape est exécutée lorsque la valeur comptable d'une unité d'exploitation excède sa juste valeur, auquel cas la juste valeur implicite de l'écart d'acquisition rattachée à l'unité d'exploitation est comparée avec sa valeur comptable afin d'évaluer le montant de la perte de valeur, le cas échéant. Lorsque la valeur comptable de l'écart d'acquisition rattachée à l'unité d'exploitation excède la juste valeur implicite de cet écart d'acquisition, une perte de valeur est constatée pour un montant égal à l'excédent, et présentée sous un poste distinct à l'état des résultats avant les éléments extraordinaires et les activités abandonnées.

Les actifs incorporels, qui représentent les coûts d'élaboration des programmes de formation virtuels développés, déduction faite de l'aide gouvernementale reçue, sont amortis sur 5 ans à partir de leur date de mise en fonction, selon la méthode de l'amortissement linéaire.

g) » Rémunérations et autres paiements à base d'actions :

Régime d'unités d'actions différées :

La compagnie comptabilise son régime d'unités d'actions différées en constatant une charge aux résultats et en enregistrant un passif à la juste valeur des actions au moment de l'octroi de ces dernières, selon la méthode de la juste valeur dont le détail apparaît à la note 11. Les variations dans la juste valeur des actions sous-jacentes, entre la date d'attribution et la date d'évaluation, entraînent un changement dans l'évaluation du passif. Ce régime, constitué pour la participation de certains membres du Conseil d'administration et des divers comités de la compagnie, a été aboli en janvier 2005 (note 11).

Régime d'options d'achat d'actions et régime d'achat d'actions :

La compagnie comptabilise son régime d'options d'achat d'actions selon la méthode de la juste valeur, qui veut que le coût de rémunération lié aux octrois aux employés soit calculé à la juste valeur à la date d'octroi et comptabilisé sur la période d'acquisition.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (SUITE)

Exercice terminé le 31 décembre 2005

(en milliers de dollars, sauf les montants par action
et le nombre d'actions)

1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE) :

h) » Constatation des revenus :

Les revenus de transactions sont constatés à la date de transaction de l'opération à laquelle ils se rapportent.

Les revenus de compensation sont constatés à la date de règlement de l'opération à laquelle ils se rapportent.

Les produits tirés des données sur les marchés en temps réel sont constatés en fonction de leur utilisation, telle qu'elle est déclarée par les clients et les revendeurs.

Les honoraires de réglementation des marchés sont inscrits et constatés à titre de produits dans le mois au cours duquel les services sont rendus.

Les revenus tirés de biens et de services sont constatés lorsque les services sont rendus ou lorsque les biens sont vendus.

Les revenus de placements sont constatés dans l'exercice au cours duquel ils sont gagnés. Les gains ou les pertes réalisés sur les placements sont inscrits dans l'exercice au cours duquel ils surviennent.

i) » Crédits d'impôt pour frais de développement et aide gouvernementale :

La compagnie engage des frais de développement qui sont admissibles aux crédits d'impôt. Les crédits d'impôt enregistrés sont établis en fonction des estimations de la direction à l'égard des montants qui devraient être recouvrés et sont assujettis à une vérification par les autorités fiscales.

L'aide gouvernementale et les crédits d'impôt pour les frais de développement relatifs aux charges d'exploitation sont portés aux résultats lorsque les dépenses connexes sont engagées. L'aide gouvernementale et les crédits d'impôt pour les frais de développement relatifs aux dépenses en capital sont déduits de l'actif connexe.

j) » Conversion de devises :

Les revenus et les dépenses issus de transactions libellées en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur à la date de la transaction. Les éléments monétaires d'actif et de passif sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur à la date du bilan ; les éléments non monétaires sont convertis au taux en vigueur à la date de la transaction. Les gains ou pertes de change sont constatés aux résultats.

La compagnie détient un placement dans une société sous influence notable établie aux États-Unis et qui est considérée comme un établissement étranger autonome. Conséquemment, ce placement est converti en dollars canadiens au taux en vigueur à la date du bilan, et les gains ou pertes de change non matérialisés sont reportés et présentés sous la rubrique Écart de conversion dans l'avoir des actionnaires.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (SUITE)

Exercice terminé le 31 décembre 2005

(en milliers de dollars, sauf les montants par action
et le nombre d'actions)

1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE) :

k) » Avantages sociaux futurs :

La compagnie a établi, en date du 1^{er} janvier 2004, un régime enregistré de retraite à prestations déterminées à l'intention de certains de ses cadres dirigeants. Les prestations sont calculées d'après le nombre d'années de service et la rémunération des participants. Le coût de ce programme est capitalisé périodiquement.

Aux termes de ce régime de retraite, la compagnie comptabilise ses obligations au fur et à mesure que les salariés rendent les services nécessaires pour gagner les prestations de retraite. La compagnie a adopté les conventions suivantes :

- i) Le coût des obligations au titre des prestations constituées relatives aux prestations de retraite gagnées par les salariés est établi par calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services, à partir des hypothèses les plus probables de la direction quant au rendement prévu des placements du régime, à la progression des salaires et à l'âge de départ à la retraite des participants.
- ii) Pour les besoins du calcul du taux de rendement prévu des actifs du régime, ces actifs sont évalués à leur juste valeur.
- iii) Le coût des services passés de 650 \$ découlant de la mise en place du régime est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée résiduelle moyenne d'activité des participants à la date de création du régime de 12,4 ans.
- iv) Les gains ou pertes actuariels sur les actifs des régimes résultent de l'écart entre le rendement réel de ces actifs au cours d'une période et leur rendement prévu pour cette période. Les gains ou pertes actuariels sur l'obligation au titre des prestations constituées découlent des écarts entre les résultats réels et prévus ainsi que des modifications des hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées. Les gains ou pertes actuariels nets cumulés qui excèdent 10 % du plus élevé des montants suivants, soit l'obligation au titre des prestations constituées ou la juste valeur des actifs des régimes, sont amortis sur la durée moyenne résiduelle d'activité des salariés actifs lorsque applicable.

l) » Impôts sur le revenu :

La compagnie suit la méthode axée sur le bilan pour la comptabilisation des impôts sur le revenu. Selon cette méthode, les éléments d'actif et de passif d'impôts futurs sont constatés selon l'incidence fiscale future estimative résultant des écarts entre la valeur comptable des éléments d'actif et de passif existants et leur valeur fiscale. Les éléments d'actif et de passif d'impôts futurs doivent être mesurés par application des taux d'imposition qui sont en vigueur ou pratiquement en vigueur durant l'exercice au cours duquel il est prévu que les écarts temporaires seront réalisés ou réglés. L'incidence sur les éléments d'actif et de passif d'impôts futurs de tout changement des taux d'imposition est incluse dans les résultats de la période au cours de laquelle les taux sont en vigueur ou pratiquement en vigueur. Les éléments d'actif d'impôts futurs doivent être constatés, mais, si leur réalisation est jugée plus improbable que probable, une provision pour moins-value doit être constituée.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (SUITE)

Exercice terminé le 31 décembre 2005
(en milliers de dollars, sauf les montants par action
et le nombre d'actions)

1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE) :

m) » Incertitude relative à la mesure :

La préparation d'états financiers conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants des actifs et des passifs, sur les informations fournies relativement aux actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants des produits et des charges au cours des périodes visées.

Les éléments des états financiers qui requièrent davantage l'utilisation d'estimations incluent les débiteurs, la durée de vie utile des éléments d'actif aux fins du calcul de l'amortissement et l'évaluation de leur valeur recouvrable nette, et l'évaluation du placement dans une société sous influence notable, ainsi que la détermination de la provision pour moins-value relative à l'actif d'impôts futurs. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

2. PARTICIPATION DANS UNE CŒNTRPRISE :

Le 7 juillet 2004, la CDCC a conclu une entente avec Oxen afin de développer les services de compensation de contrats à terme de gré à gré d'électricité de sa filiale Clearco, dont CDCC a acquis 50 % du capital-actions pour un montant de 300 \$.

Les états financiers comprennent la quote-part de la compagnie dans les actifs, passifs, produits, charges et flux de trésorerie de la cœntrprise comme suit :

	2005	2004
Actif à court terme	– \$	280 \$
Passif à court terme	–	46
Revenus	12	19
Perte nette	(213)	(66)
Flux de trésorerie utilisés dans l'exploitation	(146)	(141)

Le 19 décembre 2005, la CDCC a vendu sa participation dans Clearco pour un montant d'un dollar. Cette transaction a généré une perte sur aliénation de placement de 21 \$.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (SUITE)

Exercice terminé le 31 décembre 2005
(en milliers de dollars, sauf les montants par action
et le nombre d'actions)

3. PLACEMENTS TEMPORAIRES :

	2005		2004			
	Taux d'intérêt effectifs au 31 décem- bre 2005	Coût	Juste valeur	Taux d'intérêt effectifs au 31 décem- bre 2004	Coût	Juste valeur
Obligations fédérales :						
Échéance : moins d'un an	2,85 %	7 004 \$	7 031 \$	2,24 %	2 593 \$	2 618 \$
Échéance : entre 1 an et moins de 3 ans	3,51 %	203	205	2,88 %	7 449	7 461
Échéance : entre 3 ans et moins de 10 ans	3,97 %	5 105	5 096	–	–	–
Échéance : 10 ans et plus	–	–	–	4,85 %	55	57
Obligations provinciales :						
Échéance : moins d'un an	3,16 %	2 719	2 724	2,75 %	2 055	2 059
Échéance : entre 1 an et moins de 3 ans	2,66 %	402	407	3,18 %	2 516	2 568
Échéance : entre 3 ans et moins de 10 ans	4,14 %	5 292	5 346	3,79 %	1 514	1 578
Échéance : 10 ans et plus	4,82 %	8 795	9 421	5,48 %	5 190	5 453
Obligations corporatives :						
Échéance : entre 1 an et moins de 3 ans	3,19 %	406	402	3,42 %	494	497
Échéance : entre 3 ans et moins de 10 ans	4,80 %	281	286	4,40 %	779	789
Échéance : 10 ans et plus	5,66 %	2 370	2 541	6,25 %	1 464	1 540
		32 577 \$	33 459 \$		24 109 \$	24 620 \$

La juste valeur des obligations est calculée selon les prix du marché.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (SUITE)

Exercice terminé le 31 décembre 2005
(en milliers de dollars, sauf les montants par action
et le nombre d'actions)

4. DÉPÔTS DE COUVERTURE DES MEMBRES ET DÉPÔTS AU FONDS DE COMPENSATION :

Les dépôts en espèces des membres de la chambre de compensation sont détenus au nom de la CDCC et présentés dans le bilan aux rubriques Dépôts de couverture des membres et Dépôts au fonds de compensation. Les titres du gouvernement, les lettres de crédit et les autres titres sont déposés par les membres de la chambre de compensation auprès de dépositaires agréés aux termes de contrats irrévocables. Les membres de la chambre de compensation peuvent également déposer directement des lettres de crédit et des récépissés d'entiercement auprès de la CDCC.

Le tableau ci-après présente les dépôts de couverture et du fonds de compensation détenus par des dépositaires et dont la CDCC est le bénéficiaire, qui n'apparaissent pas dans le bilan au 31 décembre.

	2005	2004
Dépôts de couverture :		
Titres du gouvernement à leur valeur nominale	1 718 376 \$	1 377 021 \$
Lettres de crédit à leur valeur nominale	39 595	307 465
Titres de participation (pour compenser les positions vendeurs) à leur valeur marchande	397 075	125 121
	2 155 046 \$	1 809 607 \$
Dépôts du fonds de compensation :		
Titres du gouvernement à leur valeur nominale	227 149 \$	174 434 \$

5. PLACEMENTS À LONG TERME :

a) » BOX :

La compagnie détient une participation dans BOX, une bourse électronique où sont négociées des options américaines sur titres boursiers.

En mai et juillet 2004, la compagnie et trois autres actionnaires ont injecté 7 500 \$ US en contrepartie d'actions supplémentaires de BOX. Ces transactions se sont faites sans dilution pour la compagnie.

En janvier 2005, deux nouveaux actionnaires de BOX ont injecté des fonds de 3 348 \$ US (4 130 \$ CA) en contrepartie d'actions supplémentaires. À la suite de ces transactions, la participation de la compagnie a été réduite de 31,7 % à 30,7 %, ce qui a généré un gain sur dilution de 1 042 \$, déduction faite de la matérialisation d'une partie de l'écart de conversion de 46 \$.

Le 10 juin 2005, la compagnie a fait l'acquisition de 0,7 % du capital-actions de BOX pour un montant de 1 012 \$ (810 \$ US) augmentant sa participation à 31,4 %. Cette transaction a créé un écart d'acquisition de 838 \$ qui fait partie du placement de BOX.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (SUITE)

Exercice terminé le 31 décembre 2005
(en milliers de dollars, sauf les montants par action
et le nombre d'actions)

5. PLACEMENTS À LONG TERME (SUITE) :

b) » Oxen :

Le 7 juillet 2004, la compagnie a fait l'acquisition de 8 % du capital-actions d'Oxen qui détient entièrement l'Alberta Watt Exchange, une bourse albertaine de produits d'énergie et 50 % de Clearco, une cœntreprise.

Le 19 décembre 2005, la compagnie a mis un terme à son entente avec Oxen survenue le 7 juillet 2004 en lui revendant sa participation de 8 % pour un dollar. L'aliénation de ce placement a généré une perte de 678 \$ incluant des frais de terminaison de 300 \$.

	2005	2004
Participation de 31,4 % (31,7 % en 2004) dans le capital-actions de BOX	12 523 \$	11 511 \$
Quote-part des pertes accumulées	(3 620)	(5 920)
Gain sur dilution	2 685	1 643
Écart de conversion	(1 790)	(1 465)
Placement dans BOX (31,4 % [31,7 % en 2004] du capital-actions)	9 798	5 769
Placement dans Oxen (8 % du capital-actions en 2004)	400	400
Quote-part des pertes accumulées	(22)	–
Perte sur aliénation de placement dans Oxen	(378)	–
Placement dans Oxen (8 % du capital-actions en 2004)	–	400
Placements à long terme	9 798 \$	6 169 \$

La quote-part de la compagnie dans la valeur aux livres de BOX représente 7 545 \$ au 31 décembre 2005 (4 285 \$ au 31 décembre 2004).

BOX est un LLC et, par conséquent, les impôts de cette entité sont payables par les propriétaires selon leur quote-part dans la société. La compagnie dispose d'actifs d'impôt futur dans BOX qui pourront être utilisés contre les bénéfices éventuels générés par BOX. Ces actifs sont constitués de pertes reportables et d'écarts temporaires pour un total de 1 020 \$. Une provision pour moins-value du même montant a été comptabilisée sur ces actifs d'impôt futur.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (SUITE)

Exercice terminé le 31 décembre 2005
(en milliers de dollars, sauf les montants par action
et le nombre d'actions)

6. IMMOBILISATIONS :

	2005		
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette
Équipement, logiciels et développement informatique	13 027 \$	6 171 \$	6 856 \$
Équipement et logiciels loués en vertu de contrats de location-acquisition	10 299	6 337	3 962
Améliorations locatives	13 021	9 814	3 207
Mobilier, agencement et équipement	652	469	183
	36 999 \$	22 791 \$	14 208 \$

En 2005, la dépense d'amortissement liée aux équipements et logiciels loués en vertu de contrats de location-acquisition totalise 3 254 \$ [2 261 \$ en 2004].

	2004		
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette
Équipement, logiciels et développement informatique	11 575 \$	5 112 \$	6 463 \$
Équipement et logiciels loués en vertu de contrats de location-acquisition	10 299	3 083	7 216
Améliorations locatives	13 090	9 172	3 918
Mobilier, agencement et équipement	578	383	195
	35 542 \$	17 750 \$	17 792 \$

En septembre 2005, la compagnie a identifié des actifs liés à la plateforme de négociation, devant être remplacés par un logiciel développé à l'interne qui offre plus de performance. Bien que ces actifs fussent encore fonctionnels et que leur juste valeur excédait leur valeur comptable, ils comportaient des limites, en termes de capacité, et rendaient la compagnie dépendante d'un tiers externe. Une révision d'estimation comptable de la période d'amortissement ainsi qu'un test de recouvrabilité de ces actifs ont été faits, ce qui a amené une charge supplémentaire d'amortissement de 912 \$.

En 2004, la compagnie a révisé la période d'amortissement de ses équipements et logiciels utilisés dans le cadre de son entente avec BOX, en réduisant cette période de 5 à 3 ans, afin de la faire coïncider avec la durée des engagements découlant de l'entente. Cette révision a amené une charge supplémentaire d'amortissement de 434 \$ en 2004 et un revenu pour ses services informatiques du même montant.

Au cours de 2004, des immobilisations entièrement amorties ayant un coût de 18 727 \$ (néant en 2005) furent radiées.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (SUITE)

Exercice terminé le 31 décembre 2005
(en milliers de dollars, sauf les montants par action
et le nombre d'actions)

7. ÉCART D'ACQUISITION ET AUTRES ACTIFS INCORPORELS :

	2005		
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette
Programmes de formation virtuels	1 465 \$	801 \$	664 \$
Écart d'acquisition	308	–	308
			972 \$

	2004		
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette
Programmes de formation virtuels	1 419 \$	562 \$	857 \$
Écart d'acquisition	308	–	308
			1 165 \$

En 2005, la charge d'amortissement des actifs incorporels totalise 239 \$ (247 \$ en 2004).

8. BÉNÉFICE PAR ACTION :

Le bénéfice de base par action est calculé en divisant le bénéfice net par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le bénéfice par action dilué est calculé en utilisant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation redressé pour tenir compte de l'effet potentiel dilutif des options d'achat d'actions.

Le tableau suivant présente le calcul du bénéfice par action de base et dilué :

	2005	2004
Bénéfice net	15 135 \$	8 959 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – de base	8 197 051	8 061 251
Effet dilutif des options d'achat d'actions	511 374	290 202
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – dilué	8 708 425	8 351 453
Bénéfice de base par action	1,85 \$	1,11 \$
Bénéfice dilué par action	1,74 \$	1,07 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (SUITE)

Exercice terminé le 31 décembre 2005
(en milliers de dollars, sauf les montants par action
et le nombre d'actions)

9. CRÉDITS D'EXPLOITATION :

La compagnie dispose de crédits d'exploitation de 3 000 \$. De ce montant, un solde de 1 445 \$ a été donné en garantie au fiduciaire du régime d'avantages sociaux futurs (voir note 20). Ces crédits, lorsque utilisés, portent intérêt au taux préférentiel des institutions bancaires et sont renouvelables annuellement (voir note 22 pour autre crédit autorisé).

10. OBLIGATIONS DÉCOULANT DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION :

La compagnie a les obligations suivantes aux termes de contrats de location-acquisition pour de l'équipement informatique et des logiciels :

Exercices se terminant les 31 décembre :	
2006	3 393 \$
2007	1 048
Montant des paiements minimums exigibles en vertu des contrats de location-acquisition	4 441
Déduire le montant représentant les intérêts (taux variant de 5,2 % à 6,5 %)	180
Valeur actualisée du montant des paiements minimums exigibles en vertu des contrats de location-acquisition	4 261
Tranche des obligations échéant à moins d'un an	3 239
	1 022 \$

Les obligations découlant des contrats de location-acquisition sont refacturées au coût dans le cadre des services fournis à BOX. La compagnie a obtenu, de certains actionnaires de cette société, une garantie lui permettant de recouvrer un maximum de 50 % des engagements à cet égard dans le cas où BOX ferait défaut.

11. CAPITAL-ACTIONS :

	2005	2004
Autorisé :		
Nombre illimité d'actions sans valeur nominale :		
Ordinaires, votantes et participantes		
Privilégiées, non votantes, dividende devant être déterminé lors de l'émission		
Total émis, incluant en garantie :		
8 481 155 actions ordinaires (8 285 100 en 2004)	47 019 \$	44 196 \$
Détenues en garantie pour prêts liés au régime d'achat d'actions :		
187 647 actions ordinaires (185 409 en 2004)	(1 614)	(807)
Émis :		
8 293 508 actions ordinaires (8 099 691 en 2004)	45 405 \$	43 389 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (SUITE)

Exercice terminé le 31 décembre 2005
(en milliers de dollars, sauf les montants par action
et le nombre d'actions)

11. CAPITAL-ACTIONS (SUITE) :

Aucune personne, ni aucune personne liée à celle-ci, ne peut détenir, directement ou indirectement, plus de 10 % des actions ou d'une série donnée d'actions avec droit de vote de la compagnie.

Le 1^{er} décembre 2005, la compagnie a déclaré un dividende de 1,50 \$ par action. Ce dividende sera payable le 7 février 2006 aux actionnaires inscrits dans les livres de la compagnie le 6 février 2006.

a) » Régime d'options d'achat d'actions :

Le Conseil d'administration [le « Conseil »] a approuvé, le 30 octobre 2000, la création d'un régime d'options d'achat d'actions ordinaires (« le régime ») à l'intention de la direction de la compagnie. La durée de chaque option et le nombre d'actions visées seront déterminés par le Conseil. Ainsi, les actions ordinaires susceptibles de faire l'objet d'options octroyées aux termes du régime sont au nombre de 847 000. Le nombre maximal d'actions ordinaires qui peut faire l'objet d'options octroyées à une seule personne ne peut dépasser 5 % des actions ordinaires émises et en circulation de la compagnie. Le prix d'exercice de chaque option correspond au montant fixé par le Conseil sans toutefois être inférieur à la juste valeur marchande des actions à la date de l'octroi. Toutefois, lorsque les actions seront inscrites à la cote d'une bourse reconnue, le prix d'exercice correspondra au cours moyen pondéré des actions pour les cinq jours précédant la date d'attribution des options.

En aucun cas, la durée d'une option ne peut dépasser dix ans à compter de la date de son octroi.

À l'exception des 75 000 options octroyées en janvier 2004, le régime est constitué de deux composantes, soit les options de performance et les options acquises avec le passage du temps. Ainsi, 50 % des options d'achat d'actions seront acquises après trois ans selon l'atteinte d'objectifs de performance stipulés et fixés par le Conseil au moment de l'octroi et 50 % des options d'achat d'actions seront acquises sur une période de trois ans et pourront être levées en totalité ou en partie à tout moment de la manière suivante : 33,3 % à compter du premier anniversaire, 66,7 % à compter du second anniversaire et la totalité au troisième anniversaire de l'octroi. Les 75 000 options octroyées en 2004 seront acquises selon des critères de performance et sur une période de 3 ans.

	Nombre d'options	Prix de levée moyen pondéré
Options en circulation au 1 ^{er} janvier 2004	772 000	5,00 \$
Octroyées en 2004	75 000	6,00
Annulées en 2004	(9 000)	5,15
Options en circulation au 1 ^{er} janvier 2005	838 000	5,09
Octroyées en 2005	–	–
Annulées en 2005	(3 000)	5,09
Options en circulation au 31 décembre 2005	835 000	5,09 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (SUITE)

Exercice terminé le 31 décembre 2005

[en milliers de dollars, sauf les montants par action
et le nombre d'actions]

11. CAPITAL-ACTIONS (SUITE) :

a) » Régime d'options d'achat d'actions [suite] :

Le tableau suivant présente sommairement des renseignements sur les options d'achat d'actions en circulation et pouvant être levées au 31 décembre 2005 :

		Options en circulation		Options pouvant être levées	
Prix de levée	Nombre d'options	Prix de levée moyen pondéré	Durée de vie contractuelle et résiduelle moyenne pondérée (en années)	Nombre d'options	Prix de levée moyen pondéré
4,96 \$	615 000	4,96 \$	5	615 000	4,96 \$
5,15	145 000	5,15	7	145 000	5,15
6,00	75 000	6,00	8	50 000	6,00
	835 000	5,09 \$		810 000	5,06 \$

Aucune option n'a été octroyée en 2005. En 2004, la juste valeur des 75 000 options d'achat d'actions octroyées avait été établie à 2,86 \$ au moyen du modèle d'évaluation du prix des options Black-Scholes, en supposant une juste valeur des actions de la compagnie de 6,50 \$, un taux sans risque de 5 %, un taux de rendement du dividende de 0 %, une volatilité prévue de 1 % et une durée de vie prévue des options d'achat d'actions de 10 années. Deux tiers des options ont été acquises au cours des deux derniers exercices, les options restantes seront acquises le 1^{er} janvier 2006.

Le coût total associé au régime d'options d'achat d'actions octroyées est établi selon la méthode de la juste valeur à leur date d'octroi. Le coût de rémunération relié à ces options est reconnu sur une période de trois ans, qui est la période sur laquelle les options sont acquises, à partir de la date d'octroi. Au cours de la période, la compagnie a comptabilisé un coût de rémunération de 178 \$ (171 \$ en 2004).

b) » Régime d'achat d'actions :

Un régime d'achat d'actions à l'intention des employés a été créé en mars 2001 pour un maximum de 400 000 actions, atteint en 2003 alors que la compagnie a émis 141 436 actions à 4,50 \$ l'action, totalisant ainsi 637 \$. Le 18 avril 2005, l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF ») a approuvé une nouvelle période de souscription au régime d'achat d'actions à l'intention des employés, qui a été tenue du 6 mai au 6 juin 2005 permettant de souscrire un maximum de 200 000 actions. Au terme de cette période, 112 055 actions ont été émises à un prix unitaire de 13,74 \$ pour un total de 1 539 \$, basé sur la juste valeur des actions établie à partir de la méthode des flux monétaires actualisés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (SUITE)

Exercice terminé le 31 décembre 2005
(en milliers de dollars, sauf les montants par action
et le nombre d'actions)

11. CAPITAL-ACTIONS (SUITE) :

b) » Régime d'achat d'actions (suite) :

Des prêts sans intérêt ont été accordés aux employés dans le but d'acheter ces actions et sont remboursables par retenues salariales égales sur des périodes allant de 1 à 5 ans (maximum de 3 ans pour les prêts de la dernière période de souscription) à compter de la date d'acquisition. Le solde des prêts non remboursé au 31 décembre 2005 représente 1 614 \$ (807 \$ en 2004). Toutes les actions acquises en vertu d'un prêt sont hypothéquées en premier rang avec déposition en faveur de la compagnie afin de garantir le remboursement complet du prêt. Les prêts sont présentés en diminution du capital-actions. Les actions acquises par le biais des prêts d'achat d'actions sont considérées en substance comme des options d'achat d'actions, levées au cours de la durée du prêt d'achat d'actions. Les prêts liés à l'achat de ces actions sont remboursables en toutes circonstances et peu importe l'évolution de la valeur des actions.

En 2005, la juste valeur moyenne du droit d'acquisition d'une action (considérée comme une option aux fins comptables) a été établie à 0,79 \$, selon le modèle d'évaluation du prix des options de Black-Scholes, en utilisant les hypothèses suivantes : une juste valeur des actions de la compagnie de 13,74 \$, un taux sans risque de 4 %, un taux de rendement du dividende de 0 %, une volatilité prévue de 1 % et une durée de vie prévue des options d'achat d'actions d'un maximum de 3 années, selon la durée du prêt.

Au cours de l'exercice, la compagnie a comptabilisé un coût de rémunération de 56 \$ (74 \$ en 2004).

Un montant de 130 \$, lié au remboursement des prêts sur actions sous le régime d'achat d'actions, a été transféré du surplus d'apport au capital-actions.

c) » Placement privé à l'intention des administrateurs :

Le 3 juin 2005, l'AMF a approuvé un placement privé à l'intention des quatorze administrateurs leur permettant de souscrire un maximum de 10 000 actions chacun, à un prix unitaire de 13,74 \$, basé sur la juste valeur des actions établie à partir de la méthode des flux monétaires actualisés. Au terme de la période de souscription, 84 000 actions ont été émises et entièrement payées le 8 juin 2005, pour un montant total de 1 154 \$.

d) » Régime d'unités d'actions différées :

Le régime d'unités d'actions différées à l'intention des administrateurs a été aboli en janvier 2005. La valeur de ces unités d'actions différées a été déterminée selon un prix unitaire de 13,74 \$, basé sur la juste valeur des actions établie à partir de la méthode des flux monétaires actualisés.

	Nombre
Unités d'actions différées en circulation au 1 ^{er} janvier 2004	97 992
Octroyées en 2004	41 496
Unités d'actions différées en circulation au 1 ^{er} janvier 2005	139 488
Levées en 2005 ⁽¹⁾	(139 488)
Unités d'actions différées en circulation au 31 décembre 2005	–

Au cours de l'exercice, la compagnie a comptabilisé une charge de 470 \$ (810 \$ en 2004).

⁽¹⁾ Au 31 décembre 2005, un solde non payé de 146 \$ (10 626 unités) est inclus dans les créditeurs et charges à payer.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (SUITE)

Exercice terminé le 31 décembre 2005
(en milliers de dollars, sauf les montants par action
et le nombre d'actions)

12. ÉCART DE CONVERSION :

	2005	2004
Solde au début	(1 465) \$	(866) \$
Effet des variations des cours de change durant l'exercice sur l'investissement net dans un établissement étranger autonome	(371)	(599)
Effet résultant de la transaction réduisant la participation dans une société sous influence notable (note 5)	46	–
Solde de fin	(1 790) \$	(1 465) \$

13. ENGAGEMENTS :

La compagnie loue ses locaux et des équipements en vertu de contrats de location-exploitation échéant entre 2006 et 2015, et s'est engagée en vertu de contrats de licences et services jusqu'en 2007.

Au 31 décembre 2005, le total des paiements minimums exigibles et les paiements minimums exigibles au cours de chacun des exercices à venir en vertu des engagements sont les suivants :

	Locaux et location d'équipements	Contrats de licences et d'entretien	Total
2006	4 267 \$	2 595 \$	6 862 \$
2007	3 553	3 349	6 902
2008	1 914	–	1 914
2009	1 544	–	1 544
2010	1 542	–	1 542
2011 et suivants	5 991	–	5 991
Total des paiements minimums exigibles	18 811 \$	5 944 \$	24 755 \$

Entre le 1^{er} janvier et le 6 février 2006, 792 000 options d'achat d'actions ont été exercées à un prix de levée moyen de 5,09 \$, ce qui génère un dividende à payer supplémentaire de 1 188 \$. La compagnie a consenti des prêts portant intérêt à 5 % sur 595 000 actions. Tout dividende payable sur ces actions sera appliqué en remboursement du prêt. Le prêt est remboursable au plus tard en février 2009 et les intérêts sont payables annuellement en février.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (SUITE)

Exercice terminé le 31 décembre 2005
(en milliers de dollars, sauf les montants par action
et le nombre d'actions)

14. ÉVENTUALITÉS :

La compagnie est visée par des poursuites pour dommages et intérêts pour un montant total de 40 495 \$ relié à la fermeture du parquet. La compagnie a l'intention de se défendre avec vigueur car, de l'avis de la direction, ces poursuites sont sans fondement réel. Le dénouement de ces poursuites ne peut être déterminé à ce jour et, par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée au 31 décembre 2005. Tout passif qui découlerait de ces poursuites, le cas échéant, serait comptabilisé au cours de l'exercice durant lequel les dommages et intérêts seraient connus.

15. IMPÔTS SUR LE REVENU :

a) » Impôts sur le revenu :

La provision au titre de l'impôt sur le revenu diffère du montant déterminé en appliquant le taux combiné fédéral et provincial au bénéfice avant impôts sur le revenu tel que prévu par les lois.

Les raisons et les incidences fiscales de cet écart se présentent comme suit :

	2005	2004
Bénéfice avant impôts sur le revenu	19 527 \$	12 722 \$
Taux d'imposition prévu par les lois	31,1 %	31,1 %
Impôts sur le revenu calculés	6 073	3 957
Avantage fiscal non reconnu résultant de pertes de BOX	–	1 055
Avantage fiscal reconnu résultant de BOX	(893)	–
Autres variations de la provision pour moins-value	(68)	(98)
Incidence de la différence du taux d'imposition de BOX	204	(240)
Ajustement apporté aux actifs et aux passifs d'impôts futurs à la suite de l'entrée en vigueur de modifications des taux d'imposition	–	(8)
Gain sur dilution	(324)	–
Congé fiscal provincial	(905)	(914)
Incidence de la différence du taux d'imposition de la filiale et de la cœntreprise	198	112
Incidence des écarts permanents	114	37
Impôts des grandes sociétés	–	115
Autres	(7)	(253)
Impôts sur le revenu	4 392 \$	3 763 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (SUITE)

Exercice terminé le 31 décembre 2005
(en milliers de dollars, sauf les montants par action
et le nombre d'actions)

15. IMPÔTS SUR LE REVENU (SUITE) :

b) » Impôts futurs :

L'incidence fiscale des principaux éléments constituant le montant net de l'actif d'impôts futurs de la compagnie est la suivante :

	2005	2004
Actif d'impôts futurs :		
Immobilisations	123 \$	131 \$
Écart d'acquisition	1 082	1 169
Régime d'unités d'actions différées	–	352
Fonds de réserve de la Division de la réglementation	375	277
Régime d'avantages sociaux futurs	100	48
Placement dans BOX	523	1 100
Pertes reportables et écarts temporaires de BOX	1 020	1 977
Perte en capital à reporter	83	–
Perte d'exploitation reportable dans les exercices futurs	–	54
Contrats de location-acquisition	–	130
Autres	107	69
Actif d'impôts futurs	3 413	5 307
Provision pour moins-value	(2 708)	(4 246)
Actif d'impôts futurs, montant net	705 \$	1 061 \$
Passif d'impôts futurs :		
Immobilisations	(184) \$	(562) \$
Contrats de location-acquisition	(61)	–
Passif d'impôts futurs	(245) \$	(562) \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (SUITE)

Exercice terminé le 31 décembre 2005

(en milliers de dollars, sauf les montants par action
et le nombre d'actions)

16. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES CONCERNANT LES FLUX DE TRÉSORERIE :

	2005	2004
a) Intérêts payés	356 \$	359 \$
Impôts payés	1 505	87
b) Variation nette des soldes hors caisse d'actif et de passif liés à l'exploitation :		
Débiteurs	2 335 \$	(1 675) \$
Règlements quotidiens à recevoir des membres de la chambre de compensation	1 657	(16 893)
Dépôts de couverture des membres	4 329	(4 861)
Dépôts au fonds de compensation	(3 461)	3 697
Frais payés d'avance	455	(497)
Créditeurs et charges à payer	187	520
Impôts exigibles	2 695	789
Règlements quotidiens à payer aux membres de la chambre de compensation	(1 657)	16 893
Dépôts de couverture des membres	(4 329)	4 861
Dépôts au fonds de compensation	3 461	(3 697)
	5 672 \$	(863) \$
c) Opérations sans effet sur la trésorerie relatives aux :		
Activités d'investissement :		
Acquisitions d'immobilisations financées à même les comptes à payer	451 \$	536 \$
Régime d'unités d'actions différées à même les comptes à payer	–	810
Acquisitions d'immobilisations financées par contrats de location-acquisition	–	4 506
Activités de financement :		
Prêts consentis pour l'acquisition d'actions	1 460	–
Transfert du surplus d'apport au capital-actions lié au remboursement des actions financées lors du régime d'achat d'actions	130	–
Dividendes à payer	12 721	–

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (SUITE)

Exercice terminé le 31 décembre 2005
(en milliers de dollars, sauf les montants par action
et le nombre d'actions)

17. CRÉDITS D'IMPÔT POUR FRAIS DE DÉVELOPPEMENT ET AIDE GOUVERNEMENTALE :

En 2005, la compagnie a comptabilisé des crédits d'impôt pour un montant de 263 \$ liés à des frais de développement et engagés en 2002 et 2003, dans le but de faire évoluer les technologies utilisées pour la plateforme de négociation.

Le 31 mars 2001, le ministère des Finances du Québec (le « Ministère ») a convenu d'octroyer à la compagnie un programme d'aide gouvernementale, totalisant 3 500 \$, pour l'Institut des dérivés afin de défrayer jusqu'à un maximum de 50 % des dépenses de création et/ou un maximum de 50 % des frais d'exploitation engagés avant le 31 mars 2004.

L'aide gouvernementale susmentionnée est octroyée à la condition que la compagnie effectue la totalité ou la presque totalité de ses opérations sur le territoire de la Ville de Montréal, au moins jusqu'au 31 décembre 2005. Si la compagnie n'avait pas respecté ces conditions, le Ministère aurait pu appliquer diverses mesures incluant la suspension ou l'annulation de l'accord ou le remboursement des montants reçus par la compagnie.

De plus, le 9 avril 2001, le Ministère a annoncé des mesures fiscales pour soutenir le secteur financier au Québec, entre autres les bourses de valeurs dont fait partie la compagnie. Ces mesures permettent de bénéficier d'une exemption d'impôt sur le revenu, d'une exemption de la taxe sur le capital et d'une exemption de cotisations des employeurs au Fonds des services de santé relativement aux activités admissibles de la compagnie pour une période allant du 1^{er} octobre 2000 au 31 décembre 2010. Par ailleurs, le 12 juin 2003, le Ministère a réduit de 25 % ces exemptions. Ces exemptions, sauf pour l'exemption sur l'impôt sur le revenu, totalisent un montant d'environ 828 \$ en 2005 (624 \$ en 2004).

18. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS :

La compagnie a conclu, en 2001, une entente en vue de fournir à BOX les technologies et les services connexes dont celle-ci a besoin à l'appui de son système de négociation électronique moyennant des droits. En 2004, la compagnie a agi en tant qu'intermédiaire pour la fourniture de différents produits et services nécessaires, pour un montant de 1 701 \$ afin de mettre en place la plateforme électronique chez BOX. Ces charges ont été présentées en réduction des salaires et charges sociales, licences et entretien informatique, et frais généraux et d'administration.

De plus, à partir de 2004, la compagnie est devenue un fournisseur officiel de BOX et facture maintenant à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par BOX, des salaires, des services de télécommunications, du matériel informatique ainsi que d'autres services. Les montants facturés en 2005 représentent 15 581 \$ (12 160 \$ en 2004). Ces transactions ont été conclues dans le cours normal des affaires.

Se reporter à la note 10 pour les autres opérations entre apparentés.

Les débiteurs provenant de BOX au 31 décembre 2005 sont de 854 \$ (1 683 \$ en 2004).

En 2005, la compagnie a effectué des opérations dans le cours normal des affaires avec sa coentreprise Clearco pour un montant de 433 \$ (79 \$ en 2004).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (SUITE)

Exercice terminé le 31 décembre 2005
(en milliers de dollars, sauf les montants par action
et le nombre d'actions)

19. INFORMATION SECTORIELLE :

La compagnie exerce ses activités dans deux secteurs d'exploitation. Les activités commerciales de ces secteurs sont réalisées au Canada et se définissent comme suit :

Bourse :

Ce secteur agit à titre de bourse exclusive de produits dérivés financiers au Canada par le biais d'une gamme complète de produits dérivés sur actions, indices et taux d'intérêt.

Chambre de compensation (CDCC) :

Ce secteur offre des services de compensation et de caution des produits dérivés sur actions, indices et taux d'intérêt.

	2005		
	Bourse	CDCC	Consolidé
Revenus boursiers et de compensation	37 587 \$	9 996 \$	47 583 \$
Revenus provenant des services informatiques	15 581	–	15 581
Revenus de placements	1 229	556	1 785
Amortissement des immobilisations et actifs incorporels	7 339	247	7 586
Quote-part des résultats dans des sociétés sous influence notable (notes 5 et 18)	2 278	–	2 278
Bénéfice net	11 168	3 967	15 135
Acquisitions d'immobilisations et actifs incorporels	3 791	124	3 915
Éléments d'actif	74 310	44 722	119 032

	2004		
	Bourse	CDCC	Consolidé
Revenus boursiers et de compensation	37 091 \$	8 083 \$	45 174 \$
Revenus provenant des services informatiques	12 160	–	12 160
Revenus de placements	760	299	1 059
Amortissement des immobilisations et actifs incorporels	4 911	373	5 284
Quote-part des résultats dans des sociétés sous influence notable (notes 5 et 18)	(2 684)	–	(2 684)
Bénéfice net	6 385	2 574	8 959
Acquisitions d'immobilisations et actifs incorporels	7 615	158	7 773
Éléments d'actif	62 371	43 266	105 637

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (SUITE)

Exercice terminé le 31 décembre 2005
(en milliers de dollars, sauf les montants par action
et le nombre d'actions)

19. INFORMATION SECTORIELLE (SUITE) :

Division de la réglementation :
Conformément à la décision de reconnaissance que l'AMF a rendue le 24 novembre 2000, la compagnie a mis sur pied une division distincte de réglementation, qui est responsable de la réglementation du marché et des participants agréés opérant sur la base de recouvrement de coûts. L'AMF a accepté, qu'à partir du 1^{er} janvier 2005, la Division de la réglementation exerce ses fonctions uniquement dans le domaine des instruments dérivés. De plus, à cette même date, la Division a transféré ses fonctions et pouvoirs délégués en matière d'encadrement des courtiers en valeurs mobilières de façon à ce que tous ces courtiers et leurs représentants et dirigeants soient encadrés par un seul organisme d'autoréglementation au Québec, soit l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières (l'ACCOVAM). Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2005, la Division a généré des revenus de 2 462 \$ (4 009 \$ en 2004) et a engagé des coûts directs de 885 \$ (1 836 \$ en 2004) et des coûts indirects de 657 \$ (1 565 \$ en 2004). Les surplus de la Division au 31 décembre 2005, qui sont présentés dans les crédettes et charges à payer, totalisent 1 541 \$. De ce montant, 796 \$ seront remboursés aux participants agréés au début de 2006.

20. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS :

Les informations relatives au régime d'avantages sociaux futurs de la compagnie se présentent comme suit :

	2005	2004
Obligation au titre des prestations constituées :		
Solde au début de l'exercice	847 \$	650 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	159	150
Intérêts débiteurs	60	47
Perte actuarielle	319	–
Solde à la fin de l'exercice	1 385 \$	847 \$
Actifs du régime :		
Juste valeur au début de l'exercice	52 \$	– \$
Rendement annuel des actifs du régime	5	2
Cotisations de l'employeur	54	50
Gain actuariel	8	–
Juste valeur à la fin de l'exercice	119 \$	52 \$
Passif au titre des prestations constituées :		
Situation de capitalisation – déficit du régime	1 266 \$	795 \$
Coût non amorti des services passés	(545)	(598)
Perte actuarielle nette non amortie	(311)	–
Solde à la fin de l'exercice	410 \$	197 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (SUITE)

Exercice terminé le 31 décembre 2005
(en milliers de dollars, sauf les montants par action
et le nombre d'actions)

20. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (SUITE) :

Le passif se retrouve dans les créiteurs et charges à payer au bilan consolidé. Les cotisations de l'employeur de 52 \$ en 2005 et 50 \$ en 2004 ont été investies dans un fonds diversifié.

La compagnie a fourni une lettre de garantie de 1 445 \$ au fiduciaire du régime de retraite en utilisant une partie de ses crédits d'exploitation déjà en place avec sa banque.

Les hypothèses actuarielles significatives utilisées pour évaluer les obligations de la compagnie au titre des prestations constituées et la charge de retraite sont les suivantes (moyenne pondérée des hypothèses au 1^{er} janvier) :

	2005	2004
	Charge et obligation	Charge et obligation
Taux d'actualisation	5 %	6,5 %
Taux de rendement prévu à long terme des actifs du régime	5 %	6,5 %
Taux de croissance de la rémunération	3 %	3,5 %

L'évaluation actuarielle aux fins de capitalisation du régime de retraite est en date du 1^{er} janvier 2004. La prochaine évaluation actuarielle aux fins de capitalisation doit être effectuée au plus tard en date du 1^{er} janvier 2007. La date de mesure des actifs du régime et de l'obligation au titre des prestations constituées est le 1^{er} janvier.

La charge nette de la compagnie, au titre du régime, se présente comme suit :

	2005	2004
Coût des services rendus au cours de l'exercice	159 \$	150 \$
Intérêts débiteurs	60	47
Rendement prévu des actifs du régime	(5)	(2)
Amortissement du coût des services passés	52	52
Charge nette au titre du régime	266 \$	247 \$

La charge nette au titre du régime se retrouve dans les salaires et charges sociales à l'état consolidé des résultats.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (SUITE)

Exercice terminé le 31 décembre 2005
[en milliers de dollars, sauf les montants par action
et le nombre d'actions]

21. INSTRUMENTS FINANCIERS :

a) » Risque de crédit :

La compagnie examine les antécédents du crédit du client et effectue des examens réguliers de la solvabilité de ces derniers afin de réévaluer les montants de crédit déjà accordés. Une provision pour créances douteuses est constituée en fonction des facteurs se rapportant au risque de crédit engendré par des clients particuliers, des tendances historiques et d'autres informations.

b) » Risque sur le taux d'intérêt :

Une variation des taux d'intérêt sur le marché fera varier le rendement sur la trésorerie et équivalents et les placements temporaires et la juste valeur des placements temporaires à la hausse ou à la baisse.

c) » Juste valeur des instruments financiers :

La valeur comptable des débiteurs, des dépôts de couverture des membres (actifs et passifs), des dépôts au fonds de compensation (actifs et passifs), des règlements quotidiens à recevoir/à payer aux membres de la chambre de compensation et des créditeurs se rapproche de leur juste valeur du fait que ces instruments arrivent bientôt à échéance.

d) » Concentration du risque de crédit :

Environ 56 % des revenus de la compagnie pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005 ont été générés par BOX et quatre participants agréés pour le compte de nombreux clients (48 % en 2004).

22. GESTION DES RISQUES :

À titre de chambre de compensation, la CDCC assume les obligations qui découlent d'une défaillance des positions en instruments dérivés de l'un des membres. La CDCC utilise diverses techniques pour réduire le risque de perte au minimum advenant une telle défaillance. La principale technique consiste à recevoir les dépôts de couverture en fonction du risque sous forme d'espèces, de lettres de crédit, d'actions et de titres du gouvernement négociables (note 4). Ainsi, lorsqu'un membre ne peut répondre à un appel de marge quotidien ou s'acquitter des obligations découlant des options ou des contrats à terme normalisés, les dépôts de couverture peuvent servir à diminuer les coûts de liquidation des positions engagés par la CDCC.

Le système de couverture de la CDCC est appuyé par un système de test de solidité financière, qui fait partie de son programme de contrôle du capital. Ce processus, qui a été mis en œuvre en 2000, permet d'évaluer la solidité financière des membres pour ce qui est de répondre aux exigences de couverture dans l'éventualité d'un changement soudain ayant une incidence défavorable sur les conditions du marché. Les portefeuilles des membres sont soumis à des tests de solidité financière et les membres qui ne répondent pas aux critères établis par la CDCC sont tenus de fournir un dépôt de couverture de solidité financière.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (SUITE)

Exercice terminé le 31 décembre 2005
(en milliers de dollars, sauf les montants par action
et le nombre d'actions)

22. GESTION DES RISQUES (SUITE) :

La CDCC possède également un fonds de compensation qui se compose de dépôts en espèces et de dépôts de titres effectués par des membres de la chambre de compensation (note 4). Ce fonds sert à couvrir le coût de liquidation des positions d'un membre en cas de défaillance si ce coût excède le montant des dépôts de couverture qui lui avaient été réclamés. Le niveau total des fonds de compensation devant être déposés par chaque membre de la chambre de compensation est équivalent à 12 % du total des exigences les plus élevées de couvertures quotidiennes de ce membre au cours du dernier mois civil.

Si, en cas de défaillance d'un membre de la chambre de compensation, il s'avère nécessaire d'obtenir du financement additionnel pour procéder à la liquidation, la CDCC a le droit d'exiger des membres une contribution additionnelle égale à leur contribution antérieure au fonds de compensation.

La CDCC a conclu une entente de crédit de soutien renouvelable totalisant 30 000 \$ auprès d'une banque canadienne de l'annexe I en vue de fournir des liquidités advenant une défaillance d'un membre de la chambre de compensation. Dans le cadre de cette entente, l'emprunt doit être garanti et porte intérêt au taux préférentiel de la banque plus 0,75 %. Cette facilité de crédit n'a pas été utilisée depuis qu'elle a été établie.

23. AUTRES REVENUS :

La compagnie a reçu une compensation financière de 5 000 \$ en 2004 du Groupe TSX Inc. permettant à ce dernier de procéder à l'acquisition de la bourse d'énergie NGX située en Alberta qui prend en considération l'entente de spécialisation intervenue le 15 mars 1999 entre les bourses canadiennes.

24. CHIFFRES CORRESPONDANTS :

Certains chiffres correspondants de l'exercice antérieur ont été agencés à nouveau afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée au cours de l'exercice.

CONSEIL D'ADMINISTRATION – BOURSE DE MONTRÉAL (AU 31 DÉCEMBRE 2005)

Jean Turmel**– président du conseil**

Président, Perseus Capital inc.
Administrateur depuis 2004

Carmand Normand**– vice-président du conseil**

Président du conseil d'administration,
chef de la direction
et de l'investissement
Addenda Capital Inc.
Administrateur depuis 1996

Luc Bertrand

Président et chef de la direction
Bourse de Montréal Inc.
Administrateur depuis 1992

Gretta Chambers

Gouverneure émérite de l'Université
McGill et journaliste
Administratrice depuis 1996

Denyse Chicoyne

Administratrice de sociétés
Administratrice depuis 2004

Stephen J. Elgee ⁽¹⁾

Directeur général,
Produits dérivés sur actions
BMO Nesbitt Burns Inc.
Administrateur depuis 2001

Wayne Finch

Président du conseil et
chef de l'investissement
Quadvest Capital Management
Administrateur depuis 2001

James T. Kiernan

Administrateur
Cornerstone Capital Partners L.P.
Administrateur depuis 1994

Thomas S. Monahan

Directeur général
Marchés mondiaux CIBC Inc.
Administrateur depuis 1998

William W. Moriarty

Directeur général et chef de la Division
de la recherche internationale
RBC Marchés des capitaux
Administrateur depuis 2000

Jacques O. Nadeau

Vice-président du conseil
Valeurs mobilières Desjardins Inc.
Administrateur depuis 1997

Louis Vachon

Président du conseil
et chef de la direction,
Groupe Financière Banque Nationale
et Président du conseil
Gestion de portefeuille Natcan
Administrateur depuis 2000

Laurent Verreault

Président et chef de la direction
Groupe Laperrière & Verreault inc.
Administrateur depuis 1999

Brian E. Walsh

Associé directeur,
QVan Capital LLC
Administrateur depuis 2004

(1) À compter du 1 avril 2006, M. Stephen J. Elgee occupera le poste de Président, Faversham Holdings Inc.

CONSEIL D'ADMINISTRATION – CDCC* (AU 31 DÉCEMBRE 2005)

Thomas S. Monahan**– président du conseil**

Directeur général
Marchés mondiaux CIBC Inc.

Marie-Claude Beaulieu

Professeur titulaire
Département de finance et assurance
Faculté des sciences de
l'administration
Université Laval

Luc Bertrand

Président et chef de direction
Bourse de Montréal Inc.

Peter Copestake

Premier vice-président et trésorier
Société Financière Manuvie

Michel Favreau

Premier vice-président et
chef de la compensation
Bourse de Montréal Inc.

Claude Turcot

Premier vice-président et
administrateur
Gestion quantitative
Investissements Standard Life Inc.

COMITÉ SPÉCIAL DE LA RÉGLEMENTATION

Gaston Ostiguy**– président du comité**

Chef des services financiers,
Valeurs Mobilières Everest inc.

Nabil N. Antaki

Professeur et directeur associé,
Centre du droit des affaires
et du commerce international (CDACI)
Faculté de droit,
Université de Montréal

Pierre-Paul Côté

Professeur, Faculté de droit,
Université de Montréal

Viateur Gagnon**Jean-Pierre Gallardo**

Président, chef de la direction
et administrateur,
Fimat Canada Inc.

Giovanni Giarrusso

Conseiller, marchés des capitaux
Président, Giarrusso Conseil inc.

Pierre Lizé

Consultant en valeurs mobilières

* Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (CDCC)

GESTIONNAIRES (AU 13 MARS 2006)

COMITÉ EXÉCUTIF

Luc Bertrand*

Président et chef de la direction

Louise Laflamme*Première vice-présidente et
chef de la direction financière**Philippe Loumeau***Premier vice-président et directeur
général, chef des opérations

* Membre du Comité de direction

COMITÉ DE DIRECTION

Michel FavreauPremier vice-président et
chef de la Compensation, CDCC**Denis Grégoire**Vice-président,
Ressources humaines**Joëlle Saint-Arnault**Vice-présidente, Affaires juridiques
et secrétaire générale**Glenn Goucher**Vice-président principal,
Marchés financiers**Alain Laurendeau**Vice-président, Finances et
administration**Rosanna Teti**Vice-présidente principale, Solutions
en technologie de l'information

GESTIONNAIRES

Robert BessetteDirecteur,
Assurance qualité**Brian Z. Gelfand**Vice-président,
Développement des affaires**Josée Larin**Directrice,
Bureau de projets**Jacques Tanguay**Vice-président,
Division de la réglementation**Léon Bitton**Vice-président,
Recherche et développement**Jean Guilbault**Directeur,
Développement de systèmes
et architecture**Ann McCarthy**Directrice,
Solutions d'accès**Laurent Terrasse**Directeur,
Marketing et promotion**Richard Bourbonnière**Vice-président,
Opérations de marché**Lara Krivokucha**Directrice,
Gestion des risques, CDCC**Réjean Rhéaume**Directeur,
Efficacité organisationnelle**Jean-Yves Trempe**Directeur,
Information de marché**Olivier De Beaufort**Vice-président,
Stratégie commerciale**Francis Larin**Directeur et conseiller juridique,
Division de la réglementation**Jean-Charles Robillard**Directeur,
Relations de presse
et Communications**Roger Warner**Directeur,
Opérations, CDCC



© Bourse de Montréal Inc.
This report is available in English.

Tour de la Bourse, C.P. 61, 800, square Victoria, Montréal (Québec) H4Z 1A9 Canada
Téléphone : (514) 871-2424 Sans frais au Canada : 1 800 361-5353
Courriel : communications@m-x.ca www.m-x.ca